

*Amicale des Ursulines de Québec*

---

# LE GRAND PARLOIR

---

Numéro 36, juillet 2020



*Le Monastère des Ursulines de Québec*

Aquarelle, Soeur Louise Godin

Collections et Archives | Pôle culturel du Monastère des Ursulines

# VOTRE C.A.



Photo de Flore Gervais

De gauche à droite, rangée du haut : Danielle Drolet, Amélie Blanchet, Marie-Claude Letellier, Isabelle Dufort

De gauche à droite, rangée du bas : Élixa Baron, Elizabeth Roberge, Audrey Langlois

Nous tenons à rendre hommage à Sœur Louise Godin, qui est décédée cette année, en publiant une de ses œuvres. Cette aquarelle nous a été gracieusement fournie par le Pôle Culturel du Monastère des Ursulines et nous les remercions pour cette collaboration. Un merci spécial à Mme Véronique Dumont pour la recherche et la préparation de l'œuvre.

---

# TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la présidente .....	2
Journée de l'Amicale 2020 .....	5
Des nouvelles des religieuses .....	6
Textes des anciennes .....	10
Des nouvelles de l'École .....	32
Des nouvelles de la Fondation .....	34
Des nouvelles du Pôle culturel .....	36
Recette d'antan .....	38
In memoriam .....	39
Souvenir des retrouvailles .....	40

# UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

**E**ncore une année qui s'achève pour le C.A. de l'Amicale, et une fois de plus, j'ai le goût de vous dire que c'en fut toute qu'une!

Nous avons commencé l'année en grand, notre C.A. bénéficiant maintenant de la présence d'une membre supplémentaire, Isabelle Dufort, élue lors des dernières retrouvailles. Merci à cette nouvelle recrue qui s'est jointe à nous avec beaucoup d'enthousiasme!

À l'automne, l'activité de la Sainte-Catherine a été remplacée par des visites d'anciennes chez les élèves de 6e année. Ces périodes de discussions ont permis des échanges permettant de remonter dans le temps, et ont été grandement appréciées par les élèves tout autant que les anciennes. Ces rencontres devaient aider les finissants dans leur exposition de fin de primaire au Baccalauréat international car ils avaient choisi le thème de l'éducation d'hier à aujourd'hui. Après les Fêtes, fidèles à notre habitude, nous avons fait la relance de nos anciennes par années charnières. Encore

un moment où les membres du C.A. ont joint l'utile à l'agréable pour préparer quelques centaines de missives. Lors de cet envoi, début février, nous ne pouvions pas prévoir que la pandémie serait en mesure de compro-

mettre nos retrouvailles. Nous avons prévu un cocktail, comme l'an dernier, puisque le réfectoire n'est pas accessible pour y tenir des repas. Disons qu'avec le confinement, ce fut une année particulière pour tous, mais les activités de l'Amicale n'ont pu toutes être tenues, celles du printemps ayant dû être annulées. En effet, nous étions fin prêtes pour notre pêche miraculeuse du bazar d'avril qui avait lieu cette année, celui-ci se tenant une fois à

tous les deux ans, mais qui a été annulé. Les sacs cadeaux seront donc disponibles pour la prochaine édition que nous espérons pour bientôt. Aussi, au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas ce qui adviendra de la soirée des finissants. Si elle ne devait pas avoir lieu, nous nous assurerions de faire suivre les présents de l'Amicale aux principaux intéressés, et les prix aux personnalités de l'année.



Anciennes présentes lors de la journée causerie avec les élèves de 6e année, le 28 novembre 2019 (de gauche à droite) : Audrey Langlois, Catherine Archambeault, Danielle Drolet, Nathalie Roy

Nous tenons aussi à vous rappeler que l'Amicale est toujours vivante puisque certaines anciennes nous ont fait part qu'elles croyaient que notre association n'existait plus suite aux dernières retrouvailles. Il est vrai que nous avons parlé aux dernières retrouvailles d'une possible collaboration avec la Fondation, mais nous sommes toujours une entité à part entière. D'ailleurs, cette décision vous revient, vous qui êtes membres de notre association. En ce qui concerne notre futur, nous avons proposé, à la dernière assemblée de septembre, de réfléchir au sujet de l'Amicale. En effet, la Fondation de l'École des Ursulines de Québec nous avait approché l'an dernier quant à une collaboration de nos associations. Celle-ci pourrait prendre différentes formes, allant de partage de ressources jusqu'à une fusion complète des deux entités. Nous leur avons alors expliqué que peu importe la forme de cette collaboration, c'était aux membres de se pencher sur la question. C'est pourquoi nous avons abordé ce sujet en septembre, afin de solliciter vos suggestions, commentaires et questions, qui sont donc bienvenus afin de planifier la discussion qui devrait avoir lieu à la prochaine AG.

Suite à l'accord des membres de l'Amicale lors de la dernière assemblée, nous avons par ailleurs collaboré avec la Fondation en ce qui concerne le site web. Comme plusieurs le savent, notre page web n'existait plus avec la refonte du site de l'École et nous avons tenté à différentes reprises de trouver des alternatives. La Fondation nous avait offert d'héberger notre site web, ce que nous avons mis en branle cette année. Merci à Madame Julie Pouliot pour l'avancée rapide de ce projet. Vous aurez donc à nouveau accès aux Grands Parloirs archivés qui se retrouveront sur ce site.

Nous avons entretenu une bonne communication avec les religieuses tout au long de l'année et nous étions sur le point de vous annoncer, peu après l'envoi de notre infolettre, une activité réservée aux membres de l'Amicale et en compagnie des religieuses. Il s'agissait d'une visite des lieux et goûter avec les religieuses qui devaient avoir lieu à la reprise du beau temps. Vous

avez peut-être appris que l'endroit où elles demeurent a été la cible d'une éclosion de COVID-19. Encore une fois, au moment d'écrire ces lignes, peu de religieuses étaient atteintes. Espérons que nos sœurs ursulines bien aimées soient peu touchées par ce virus imprévisible, et qu'un futur meilleur nous permette de tenir cette activité.

Je ne peux terminer cette lettre sans aborder plus en détails la pandémie de COVID-19. En effet, comme certaines le savent peut-être, je suis médecin résident en santé publique et médecine préventive. Je devais d'ailleurs me présenter aux examens du Collège Royal en avril et mai pour terminer officiellement mes études après 20 ans d'université et entamer ma carrière comme médecin conseil en santé au travail. D'ailleurs, les autres membres du C.A. avaient pris plus de tâches pour me soutenir à cet effet, un grand merci! En raison de la pandémie, mes examens ont été remis probablement en septembre sans plus de détails, ce qui retarde mon entrée en pratique, en plus de nous amener un stress supplémentaire vu notre implication plus grande que jamais dans la gestion de la pandémie. En effet, si rarement nous entendons parler de la santé publique, disons que nous sommes de l'avant lorsque survient une crise sanitaire. Ainsi, nous sommes sollicités, jours et nuits, pour faire des revues de littérature et des recommandations devant guider les « experts ».

Je dois vous avouer que le principal enjeu de ne pas pouvoir finir maintenant est que je doive me taire encore, puisque n'ayant pas la crédibilité d'un « vrai médecin » pour me prononcer sur différents aspects de cette pandémie. Dans une vie antérieure, j'étais microbiologiste et disons que certains éléments dans la gestion de la crise me laissent perplexe. Bien certainement, n'ayant pas terminé et ayant reçu quelques menaces à peine voilées que mon discours pourrait nuire à la réussite de mes examens, je ne me permettrais pas ici de me prononcer envers les recommandations des autorités. Par contre, je vous dirai qu'en plus de mon travail de front, j'ai été beaucoup

impliquée dans des travaux dans l'ombre, travaux visant à défendre les plus vulnérables pendant cette crise, soient les travailleurs et habitants des résidences pour aînés et CHSLD. Je sais que plusieurs de nos anciennes ont été des personnes fortement impliquées dans des débats de société, et plusieurs ont été des pionnières dans différents domaines. Si jamais certaines avaient le goût de profiter du confinement pour avancer la cause des personnes vulnérables en temps de COVID-19, peut-être pourrions-nous partager ensemble?

Je termine ce mot en vous annonçant que, malheureusement, nous ne pourrons tenir nos retrouvailles cette année. Même si la courbe s'aplatissait assez pendant l'été pour permettre la reprise d'événements, nous considérons qu'il serait tout de même irresponsable de notre part de tenir nos retrouvailles tant qu'un traitement et/ou un vaccin ne soient disponibles. Nous tiendrons tout de même notre assemblée générale en conférence téléphonique, vous trouverez les détails dans votre fiche d'inscription. Nous vous invitons à participer à cette rencontre pour que nous soyons en mesure de faire avancer le dossier de notre avenir.

En attendant que nous puissions nous revoir, je vous dis de faire attention à vous et vous souhaite que ça aille réellement bien. . .

***Marie-Claude Letellier***

Présidente de l'Amicale

Promotion 1998

# RETROUVAILLES 2020

**V**eillez prendre note que la journée des retrouvailles de l'Amicale est malheureusement **ANNULÉE**.

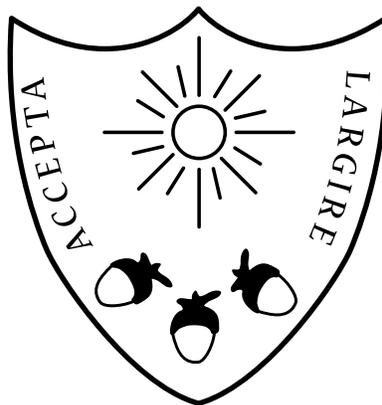
Par respect des mesures de distanciation sociale imposées au moment de mettre sous presse, le C.A. a pris la lourde décision d'annuler l'édition 2020 de la journée des retrouvailles. Mais ce n'est que partie remise!

L'Amicale et ses membres sont par contre toujours actifs !!

Une assemblée générale **VIRTUELLE** aura lieu le 19 septembre 2020, à 10h00. Afin de connaître la procédure pour y participer, veuillez vous référer à votre fiche d'inscription. Tous les détails de connexion ont été notés en page 2. Il y aura aussi deux essais disponibles pour que toutes puissent vérifier que tout fonctionne bien.

Vous n'avez pas d'ordinateur ou vous n'êtes pas à l'aise avec la méthode proposée? Utilisez seulement la ligne téléphonique pour tout suivre de la réunion!

Nous espérons vous retrouver en grand nombre lors de notre édition 2021 qui aura lieu le 18 septembre 2021, en présentiel. C'est un rendez-vous!



# EN DIRECT DES JARDINS D'ÉVANGÉLINE

*Voici quelques nouvelles de vos anciennes professeures et responsables. Ces textes ont été recueillis en mars et avril 2020.*

**B**onjour à chacune de vous, chères Anciennes,



J'ai lu quelque part, que les Ursulines des Jardins d'Évangéline, à Beauport, étaient à la porte du ciel; ce n'est pas complètement faux puisque quelques-unes y sont même entrées. En effet, onze des nôtres sont décédées depuis notre arrivée et quinze autres sont présentement à l'Oasis (infirmierie).

Présentement, nous sommes comme vous toutes à l'écoute de nos dirigeants qui, par souci d'informer, de rassurer et de venir en aide à toute la population, menacée par le Coronavirus, prennent l'antenne afin de joindre le plus de personnes possibles.

J'aime à me souvenir des Amicales, où il était possible de vous accueillir au Monastère, d'éprouver le plaisir de vous reconnaître, d'échanger souvenirs et souvent de constater

que vous êtes pleines de vie, heureuses de vous donner à votre famille, à votre profession, intéressées à collaborer aux progrès de la société.

Les événements vous ont fait croire que nous étions disparues, invisibles peut-être mais bien présentes à vous, dans le silence de la retraite, devant Celui qui vous aime et vous regarde dans le concret de votre vie!

Avec amitié,  
*Sr Rita Beaudoin, o.s.u.*

**É**crire un mot pour le Grand parloir, c'est sans doute parler de ces années de jeunesse vécues au Vieux Monastère! Arrivée en 4<sup>e</sup> année à l'externat je continue mes études au demi-pensionnat jusqu'à la fin en Philo II. Des années que j'ai aimées, avec des religieuses bien maternelles!

J'y ai quand même vécu quelques expériences spéciales... J'aimais les cours et aussi le plaisir avec mes compagnes (je n'avais qu'un frère et pas de sœur) ... je dérangeais en classe. Un jour, je fus mise à la

porte et allai terminer l'année à St-Joseph-St-Vallier. Réacceptée l'année suivante, il semble que je ne m'étais pas améliorée... encore à la porte. Mon père est découragé, se disant que je ne pourrai pas finir mon cours d'études... Alors un jour d'octobre, il part en pèlerinage à Ste Anne. On me reprend à l'école et... miracle sans doute, il semble que je m'assagis et réussis à terminer en Philo II. Voilà le fruit d'une éducation faite d'amour, de patience et de compréhension!

Depuis le temps de ma jeunesse, bien des années ont passé pour moi. Dont une quinzaine aux Philippines et me voici maintenant aux Jardins d'Évangéline avec d'autres communautés et des laïcs. La vie est simple, agréable, les rapports très bons. J'en profite pour prier, correspondre, lire etc. et je termine en assurant les anciennes de mon souvenir et de ma prière.

*Sr Louise Boisvert, o.s.u.*

**C**hères anciennes

Il me fait plaisir de vous adresser un mot.

À toutes et à chacune je veux dire d'abord un cordial bonjour. Je vous félicite d'être fidèles à votre Alma Mater. Vous vous souvenez de MÈRE SAINTE-ALICE? Jouait-elle la Sagouine d'Antonine Maillet en ce temps-là?

Depuis, non seulement j'ai repris mon nom civil, mais j'ai quitté le Vieux-Monastère pour venir vivre aux Jardins d'Évangéline à Beauport. Je suis à l'Oasis.

J'ai maintenant quatre-vingt-quinze ans bien sonnés... Ma santé est assez bonne pour que le temps passe encore trop vite. Je pratique les P... Prière – Paix – Patience – Prudence – Pardon – Prévoyance – Persévérance... Ne craignez pas, ce ne sont pas des sujets de dissertation. L'accent est sur la pratique.

Comment se déroulent mes journées ? D'abord, je prends la messe de six heures 45 au canal 9 ce qui me

conduit à Sainte-Anne-de-Beaupré. Je suis très heureuse de commencer la journée avec la messe. Je puis encore aller prendre mes repas à table avec les autres. Je puis encore marcher, mais avec l'aide d'une marchette. J'ai encore trois sœurs vivantes non loin d'ici, je leur parle chaque jour par téléphone. J'aime bien continuer d'enrichir mon vocabulaire, je fais des mots cachés. Je participe aux activités organisées par la responsable des loisirs. Je profite beaucoup des avantages de l'internet. Justement, notre animatrice de loisirs nous a invitées dernièrement à nous exprimer sur un sujet de notre choix. Si vous en avez le goût et la possibilité, vous pourrez me voir sur YouTube en entrant les mots Sr Marguerite Carignan dans le moteur de recherche.

Que le Seigneur nous bénisse et nous garde !  
*Sr Marguerite Carignan, o.s.u.*

**B**ien chères anciennes,

J'espère que la vie vous est bonne malgré cette pandémie... Pour ma part, je ne cesse de voyager, via internet, vous comprenez : Oratoire St-Joseph à Montréal, le Vatican à Rome, Ste-Anne de Beaupré etc. où il y a des messes pendant lesquelles je prie pour vous. Je visite aussi le Vieux Monastère avec ses petits « bouts de chou » qui montent et descendent les grosses marches vers la cour intérieure et aussi la rangée de souliers bien en ordre près de la chapelle dont je m'ennuie... Ici la messe est dans une salle multifonctionnelle occupée par toutes sortes d'activités. Tous les gens sont gentils : laïcs, Sœurs et Pères!

Demeurez en bonne santé et venez nous voir à Beauport... Plus tard !!!

*Sr Rita Champagne, o.s.u.*

## **S**urprise! Quand on a su la date du déménagement, le lieu de résidence : à Beauport aux Jardins d'Évangéline.

Voilà j'y suis depuis octobre 2018. J'habite un deux et demi. C'est tout un changement! Je suis bien, mais ce n'est pas le Monastère... Les relations avec mes nouvelles "communautés" sont formidables, nous formons une même famille.



Ce qui me manque le plus, c'est la chapelle... car la salle multifonctionnelle où l'eucharistie est célébrée chaque jour n'est pas un lieu sacré, un lieu de prières.

C'est dans mon appartement que je trouve le silence, le recueillement, le repos.

Et avec cette pandémie! Le silence est de plus en plus présent sur notre étage. Voilà! Je m'adapte.

*Sr Monique Dassylva, o.s.u.*

## **U**n salut bien amical à celles qui vont me lire!

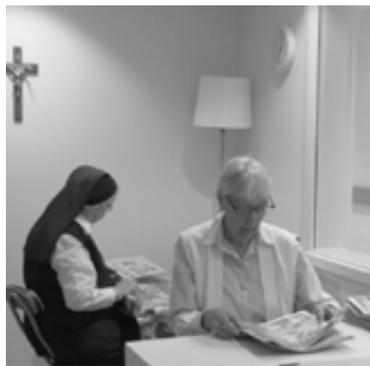
Aux Jardins d'Évangéline, ce qui me plaît, c'est l'espace. Je m'explique : un appartement aéré avec vue sur une superbe montagne où je peux presque sentir les effluves de Charlevoix! Je me pense à la campagne!

La compagnie des Sœurs Servantes de Marie, des Pères du Saint-Sacrement et la présence des laïcs sont un plus pour goûter la « périphérie » comme dit la Pape François. Nous répondons bien au désir de sainte

Angèle d'être des « femmes consacrées dans le monde ».

Et un autre plus pour nous, c'est d'avoir aménagé toutes ensemble : la communauté ne s'est pas rompue et notre vie imprégnée du Vieux Monastère, nous l'avons amenée avec nous. Autres lieux – bien différents – mais esprit de simplicité et de famille comme avant! Aujourd'hui en confinement, mais unies toujours!

La sérénité m'habite et j'en remercie le Seigneur!  
*Sr Andrée Leclerc, o.s.u.*



En arrière : sœur Rita Perron, faisant un casse-tête

## **A**ux Jardins d'Évangéline, Beauport

Ayant vécu près de trois-quarts de siècle sur la rue du Parloir, je pensais y finir mes jours... Mais non, en descendant du "Vieux", je suis montée vers le Nord : j'ai délaissé les tricycles de la cour intérieure pour les quadriporteurs de l'intérieur.

Je vis encore entre Montréal et le Bas-du-Fleuve, mais le fleuve, où est-il? J'habite dans une "aile" toute neuve que j'ai vu construire du haut de la rue des Remparts. Notre "Aile" à nous, les Ursulines, a cinq étages identiques, nous en occupons un, le quatrième. Régulièrement, j'utilise les escaliers pour me rendre à la messe, aux repas ou dehors, question de faire un peu d'exercice.

Souvent, j'ai entendu parler de Québec et de ses côtes, c'est réel dans certains quartiers, mais ici le terrain plat, les rues larges et la circulation peu encombrante sont propices aux marches de santé. Dans la cour intérieure, comme à l'entrée principale du bâtiment, il y a des balançoires et des plantes de toutes espèces, très joliment organisées et même une vingtaine de petits jardins à portée de main, pour les jardiniers-résidents. Pour les sportifs, un terrain de pétanque et de shuffleboard où on peut se détendre jusqu'à la nuit tombée.

Du haut de mon appartement, j'ai de quoi m'occuper : au lever du jour, je vois des mamans courir pour venir attendre l'autobus scolaire avec leur petit "trésor", puis, des travailleurs des maisons d'en face qui déneigent

consciencieusement leur : "trésor-mobile"; ensuite, des joggeurs en solo ou en duo, avec poussette et "toutou canin"; pour finir la journée : des cours de tricycle ou de vélo, de planche à roulettes.

Très souvent, je pense à "mon Vieux" et à ceux qui m'y succèdent... puissiez-vous y être heureux... comme je l'ai été moi-même.

*Sr Suzanne Pineau, o.s.u.*

Élève, Ancienne élève, Enseignante, Responsable de groupe, Amicaliste... 1944...

Vous nous avez fourni une adresse courriel valide mais ne recevez aucun courriel de notre part durant l'année? Il a été porté à notre attention que les abonnés de Bell ne recevaient, par exemple, aucune de nos communications. Il se peut que votre fournisseur internet ait une politique qui limite les envois de masse. Il est cependant possible d'en changer les paramètres (réglages). Une publication a d'ailleurs été faite sur notre page Facebook en octobre 2019. Voici les images indiquant les étapes à suivre pour le fournisseur Bell. Pour plus de détails ou des questions, nous vous invitons à communiquer avec le service à la clientèle de votre fournisseur internet. Il est à noter qu'il n'est pas possible, de notre côté, de remédier à la situation. Merci de votre compréhension.

The image shows a screenshot of the Bell email settings page. The page title is "Comment se servir du Courriel Bell". The main heading is "Définir des listes de blocages et d'autorisations". The text explains that these lists allow users to stop receiving emails from specific addresses and domains, and to define exceptions and manage blocked messages.

Annotations on the screenshot include:

- 1ère étape : aller dans vos réglages** (pointing to the "Accéder aux réglages" button).
- 2e étape : choisir d'autoriser les courriels de l'Amicale** (pointing to the "bloquer et d'autoriser les courriels de l'Amicale" section).
- 3e étape : ajouter l'adresse de l'amicale** (pointing to the "Ajouter" button in the "Bloquer et autoriser" section).
- plus bas** (pointing to the text input field for adding addresses).

Instructions on the right side of the screenshot:

1. N'importe où dans le Courriel Bell, sélectionnez l'icône de roue dentée  dans la partie supérieure droite de l'écran, puis sélectionnez **Réglages**.
2. À partir du menu de gauche, sélectionnez **Sécurité**.
3. Sous **Bloquer les expéditeurs et les domaines**, sélectionnez **Bloquer et autoriser les courriels**.
4. Entrez les adresses de courriel et les domaines à bloquer. Séparez chaque adresse par une virgule.
5. Si vous voulez cerner les exceptions, vous pouvez entrer ces adresses de courriel et ces domaines dans la boîte de texte située sous **Saisissez ci-dessous les adresses électroniques et les domaines autorisés**. Séparez chaque adresse par une virgule.

# IL ÉTAIT UNE FOIS MICHÈLE, NÉE DE MADELEINE, SŒUR DE GISÈLE

**O**n m'a demandé d'écrire un article sur une ancienne de la dernière cohorte du cours classique, Michèle Therrien, ethnolinguiste de très grande réputation malheureusement décédée trop tôt en 2017. Étant d'un an son aînée, j'avais un vague souvenir de l'avoir croisée dans les murs du Vieux-Monastère, mais je ne connaissais rien de sa prodigieuse carrière et du legs qu'elle a laissé à son domaine d'expertise. Je dois dire à ma décharge que Michèle a fait carrière en France bien que son champ d'intérêt ait été les Inuits! Quel étrange parcours. Reprenons-le au début.



Pour remonter le temps, j'ai rencontré sa mère, Madeleine Therrien qui occupe depuis 40 ans le poste de Consule du Mexique, au Consulat honoraire du Mexique à Québec. Là aussi, un parcours d'exception sur lequel je reviendrai plus loin. J'ai communiqué avec sa sœur Gisèle, qui vit dans l'Est de la France. On sent déjà que les trajectoires de ces trois femmes ont quelque chose de particulier...

Michèle a terminé sa Philo II au Monastère en 1966. L'album des finissants de cette année-là la décrit comme la fidèle disciple et bras droit de Mgr Ibranyi, qui a marqué l'histoire de l'enseignement de la philosophie

chez les Ursulines. Michèle s'est naturellement orientée vers la philosophie. Sa licence en poche, à l'âge de 24 ans, elle est partie enseigner à Salluit un village nordique du Nunavik. Selon sa sœur Gisèle, le Nord était en elle depuis toujours. Cette expérience a été déterminante pour la suite de sa vie.

Ressentant un malaise entre l'interprète, les parents et les élèves, elle a voulu apprendre la langue et s'est intéressée à cette culture. Elle a consacré sa vie à cette langue et aux Inuits. La parole, et en particulier l'oralité, ont été au cœur de ses préoccupations.

Je ne saurais aborder les différents aspects de sa longue carrière sans m'inspirer largement des nombreux témoignages qui ont paru à son décès. En effet, j'ai en main, pour rédiger cet article, un exemplaire du Journal de la Société des américanistes qui, en 2019, a publié un numéro spécial qui lui est consacré : Hommage à Michèle Therrien, tome 105-1. On peut retrouver facilement sur le Web<sup>1</sup> cette publication qui réunit des articles de plusieurs de ses collègues, chacun de ces articles rendant compte des différentes facettes de la personnalité de Michèle, de son expertise, de son imposante bibliographie (plus d'une centaine d'articles et de livres) et de l'influence qu'elle a exercée dans son univers professionnel. J'ai également en main un article de M. Éric Navet publié dans la Revue des sciences sociales, 2018, no 59 et intitulé Hommage à Michèle Therrien (1945-2017)<sup>2</sup>. Enfin, je me suis inspirée d'un article de Frédéric B. Laugrand Michèle Therrien (1945-2017) paru dans la revue *Érudit*<sup>3</sup>.

Après son premier contact avec les Inuits du Nord du Québec, Michèle est allée poursuivre ses études à

Paris où elle a obtenu en 1980 un doctorat au Centre d'études arctiques. Sa thèse *Lexique du corps et champs métaphoriques (Nouveau-Québec)* aboutira à la publication en 1987 d'un ouvrage fondateur devenu un classique de l'inuitologie : *Le corps inuit*. Passionnée par la parole, celle des humains mais aussi celle des êtres invisibles et des animaux, Michèle est l'une des rares spécialistes du monde inuit à l'avoir écoutée et pratiquée jusqu'à son décès. Les habitants du Nunavik la nommaient la petite femme qui parle si bien inuktitut.

Professeure à l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales), Michèle a enseigné la langue et la culture des Inuits pendant plus de trente ans. À la fin des années 1990, elle a joué un rôle déterminant dans la collaboration que le Nunavut Artic College a mis en œuvre avec l'Inalco, l'Université Laval et l'Université de Leyde, partenariat qui a duré plusieurs années et qui consistait à faire venir des aînés en classe pendant plusieurs semaines afin qu'ils enseignent l'histoire et la culture aux jeunes générations.

Michèle Therrien est également à l'origine d'un programme d'échange très fructueux qui, dès la fin des années 1980, consistait à faire circuler des étudiants français et des Inuits entre l'Europe et le Nunavut.

Entre autres réalisations, Michèle a permis de sauvegarder près de 2000 clichés des archives privées de la société de fourrures Revillon Frères. Certains de ces clichés ont été réalisés par Robert Flaherty dans les années 1920 lors du tournage du film *Nanouk of the North*, considéré comme le premier documentaire de l'histoire du cinéma, mais la plupart d'entre eux émanent des employés de la société et forment un corpus documentaire exceptionnel sur la vie quotidienne des postes de traite, sur les autochtones, sur le regard occidental porté sur ces territoires et leurs habitants dans les années 1920-1936. En déposant les copies à l'Institut culturel Avataq à Montréal et



en réalisant un inventaire à la demande des Archives nationales du Canada, Michèle a protégé ce patrimoine photographique exceptionnel.

Vive et menue, Michèle était une enseignante exigeante qui s'investissait sans limite dans sa tâche, qu'elle concevait comme une mission, et qui en retour attendait beaucoup de ses étudiants dont elle a toujours été très proche et qu'elle accompagnait généreusement, et pas seulement dans leur vie académique. Spécialiste d'une culture de l'oralité, elle était elle-même une grande oratrice et une excellente conteuse et possédait l'art de captiver son public.

De toute la documentation publiée à sa mémoire, je retiens que Michèle Therrien a contribué de façon exceptionnelle à la vie intellectuelle de son milieu d'expertise en tant que spécialiste d'ethnolinguistique inuit, de professeur, de conférencière, de rédactrice au sein de revues spécialisées et de membre fondateur de plusieurs associations spécialisées. Elle a formé des générations d'étudiants autour du principe selon lequel langue et culture inuit sont indissociables.

Je ne peux que suggérer à tous ceux et celles qui liront ce bref aperçu de sa carrière, de consulter les documents cités en bas de page afin de creuser de façon plus approfondie la spécificité de son champ d'expertise et d'en apprendre davantage sur son œuvre.

Il m'importe maintenant de dire quelques mots sur la mère de Michèle Therrien, Madeleine Therrien (Madeleine Charland-Therrien), étudiante elle aussi chez les Ursulines, mais au monastère Marie-de-l'Incarnation de Trois-Rivières où elle a obtenu un baccalauréat ès arts.

Si je n'ai malheureusement pas eu le privilège de rencontrer Michèle autrement qu'à travers les témoignages que j'ai pu lire à son sujet, ma rencontre avec Madame Therrien a été, quant à elle, un moment

très agréable parce qu'elle m'a permis de connaître une personne d'une classe à part, qui force mon admiration.

Madame Therrien occupe depuis 1979 le poste de consule honoraire, au Consulat honoraire du Mexique à Québec. Cette dame, qui est loin de faire son âge tant elle est ouverte d'esprit et dynamique, s'implique totalement dans le rôle diplomatique qui est le sien tant au niveau administratif qu'au niveau de la représentation officielle inhérents à ce poste.

Toute sa vie elle a cultivé l'étude afin d'accroître sans cesse ses connaissances et sa culture générale. Femme de médecin, elle a mis à profit les loisirs et l'aisance que lui laissaient son statut social pour accumuler sans cesse un bagage impressionnant dans différentes sphères du savoir. Elle détient une licence en musique de l'Université de Montréal (piano), elle a fait des études en histoire de l'Art à Paris où elle a séjourné deux ans, elle a obtenu une licence ès lettres en études hispaniques en réalisant une partie de son cheminement scolaire en Espagne à l'Université Menendes Pelayo de Santader. Elle détient également un certificat de portugais et un diplôme de l'École normale de Saint-Cloud pour l'enseignement du français.

À cela, il faut ajouter des cours complémentaires en histoire de l'Europe contemporaine, en géographie et au Shakespeare Theater.

Elle s'est vu remettre plusieurs décorations pour son implication. La médaille Francisco de Miranda, par le Venezuela en 1977; elle a été décorée, en 1994, par l'Ordre de l'Aigle aztèque (Orden del Águila Azteca), la plus haute distinction attribuée aux étrangers au Mexique; elle a reçu, en 2018, la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec qui a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du

dépassement de Québécois et de Québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise. Ce n'est pas banal comme cursus de vie.

C'est fort probablement son implication innovatrice et dynamique pendant six ans comme présidente du Cercle Cervantès qui a amené l'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Augustin Barrios Gomes, à lui offrir ce poste de consule honoraire. M'est avis que monsieur Barrios Gomes n'a pas regretté son choix puisqu'elle est toujours en poste 40 ans plus tard et fort appréciée tant par les ressortissants du Mexique que par les Québécois qui font appel à ses interventions.

Je ne vous surprendrai sûrement pas en vous disant que notre entrevue de près de deux heures s'est terminée par un goûter où elle m'a servi du thé accompagné d'une mousse au chocolat qu'elle a elle-même cuisinée et d'une tranche (peut-être deux) d'un pain aux bananes également sorti de son four!

Un dicton populaire affirme que la pomme ne tombe jamais loin du pommier! Doit-on se surprendre que Michèle ait bénéficié d'un tel terreau pour développer ses compétences et mener la carrière extraordinaire qu'elle a menée.

Et voici Gisèle, la cadette de 10 ans de Michèle, elle aussi une ancienne des Ursulines. Je l'ai rencontrée alors qu'elle était de passage à Québec puisque, comme Michèle, elle vit en France. Une longue conversation qui nous a permis de mettre en lumière un parcours à l'opposé total de celui de Michèle.

Gisèle est une passionnée de tout, voilà! Son parcours professionnel a commencé à 5 ans dans le jardin de la maison paternelle où elle trouvait des trésors : vieux bouchons de bouteille et autres artefacts domestiques qu'elle s'empressait de montrer à sa mère avec le même



enthousiasme que l'archéologue qu'elle allait devenir. Elle a décroché une licence en archéologie classique à l'Université Laval en 1977. Elle fait son stage de fin d'études en Italie, à Herculaneum près de Pompéi. Ce premier stage a été suivi d'un autre stage, celui-ci sur le site de Carthage, en Tunisie, dans le cadre d'un projet de sauvegarde de l'UNESCO. Elle faisait partie de l'équipe canadienne. Plusieurs autres pays étaient présents sur ce site, ce qui l'a mise en contact avec plusieurs équipes professionnelles internationales.



C'est au cours de ce stage qu'elle a développé ses compétences à titre de céramologue, une discipline liée à l'archéologie dont l'objectif est d'étudier les objets en terre cuite. Pendant ces cinq années de présence sur le terrain, elle s'est acquise une vraie réputation de spécialiste, malgré son jeune âge, tant elle était boulimique de céramique! Son éminent professeur de licence, lui aussi un passionné, n'avait-il pas incité les étudiants à goûter les céramiques qui sont soumises à l'analyse de datation?

Ces cinq années lui ont permis de décrocher sa maîtrise en archéologie classique en 1983.

À son retour au Québec les attentes étaient grandes du côté de la faculté d'archéologie. Ses professeurs auraient bien voulu qu'elle s'inscrive au doctorat. Mais là, Gisèle sent qu'elle n'a pas envie de devenir la spécialiste en céramologie et de passer le reste de sa vie campée dans une telle spécialité : elle a trop de passions! Elle décide de ne pas poursuivre.

Elle décroche un emploi au Cégep Sainte-Foy et enseigne les civilisations anciennes. Elle a toutes les compétences pour le faire, mais on est à une époque de grande réorganisation du secteur public et au bout de 3 ans son poste est coupé.

À 16 ans, elle avait fait un premier voyage en Europe et ce voyage, comme les petits artefacts de la maison familiale, avait déclenché une passion pour les voyages et la France en particulier. Obligée de se réorienter après la fin de son parcours de professeure au Cégep, elle décide de travailler en tourisme. C'était une époque où les touristes découvraient le Québec. Elle décroche un poste à Groupe Voyages Québec, devient guide-animatrice au Canada et aux États-Unis, puis responsable du secteur réceptif et formatrice des guides-accompagnateurs. Elle acquiert là, de 1984 à 1993 une vaste expérience bien servie qu'elle est par son énergie naturelle et sa passion de tout.

En 1993 un concours de circonstances lui permet de partir travailler à Paris, toujours dans le domaine du tourisme. Elle réalise enfin son rêve! Elle reste avec la compagnie Vacances Fabuleuses jusqu'en 2005. Elle accepte volontiers les restrictions liées à ses permis de travail successifs! Elle est en France!

Mais en 2005, autre virage à 180 degrés. Elle quitte Paris pour aller vivre à la campagne. Elle a découvert son coin de paradis dans les Vosges où elle est toujours : une maison traditionnelle en grès rose, de type ferme comtoise datant de 1855. Fougerolles compte 4000 habitants. On est loin de Paris et des agences de voyage. Elle se réoriente totalement côté boulot mettant son immense capacité d'adaptation à profit. Les choses se stabilisent en 2009 car on a besoin de quelqu'un pour enseigner l'anglais dans plusieurs écoles, centres de formation, organismes communautaires, etc. Elle est déjà évidemment bilingue, mais pour se donner une légitimité elle s'inscrit à une licence d'anglais à Paris III, Sorbonne Nouvelle. Voilà l'avantage d'Internet! Elle obtient cette licence et continue d'enseigner jusqu'à sa retraite en 2017.

Parcours atypique, il va sans dire. Mais Gisèle répond à ses passions et c'est ce qui la fait vivre. L'intérêt d'une telle personnalité est la capacité à faire se côtoyer sans s'exclure des intérêts aussi divers. Elle aime la culture, les langues (elle parle l'allemand très bien), les voyages (elle a sillonné le monde), elle est une passionnée de rénovation (son équipement de bricoleuse fait envie), elle a participé à titre de chroniqueuse à des émissions de radio sur la spéléologie (elle est très fière d'être la seule femme à avoir donné l'un des coups de pioche qui ont ouvert l'entrée des grottes de Boischatel), elle aime les animaux, la photo (compte Instagram, @armande54). Elle se passionne désormais pour le dessin et le piano.

Que de talents, que de passions, que de compétences

diverses dans ce petit bout de femme qui a su m'entretenir de son vécu avec verve pendant plus de 2 heures. Une très belle rencontre! Un très beau trio de femmes exceptionnelles.

Francine Huot  
Philo II, 1965

---

<sup>1</sup> <http://journals.openedition.org/jsa/17009>

<sup>2</sup> <http://journals.openedition.org/revss/551>

<sup>3</sup> <https://id.erudit.org/iderudit/1048605ar>

# MADELEINE DE CHAUVIGNY DE LA PELTRIE : DE LA DENTELLE D'ALENÇON À LA BURE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Que de talents, que de passions, que de compétences diverses dans ce petit bout de femme qui a su m'entretenir de son vécu avec verve pendant plus de 2 heures. Une très belle rencontre! Un très beau trio de femmes exceptionnelles.

Même si Madeleine de la Peltrie est une valeureuse pionnière de la Nouvelle-France, elle n'est pas auréolée

du prestige de Marie de l'Incarnation, dont elle est la co-fondatrice de la première institution d'enseignement pour filles au Canada. En effet, comme nombre de femmes au XVIIe siècle, elle ne s'adonnait guère à l'écriture; ainsi elle n'a laissé que peu de traces personnelles d'une vie accablée d'épreuves lancinantes, d'obstacles épiques et de revirements dus à une passion aveuglante.

Donc, c'est grâce à des ressources parallèles que l'on accède à notre héroïne, tels les Relations des Jésuites et des fonds d'archives privées situées en France et qui sont moins accessibles que les archives des Ursulines de Québec et de Trois-Rivières, les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec et de Montréal, ainsi que celles du Séminaire de Québec.



Source : Wikipédia

Toutefois la référence fondamentale demeure la vie et l'œuvre de Marie de l'Incarnation illustrées par des écrits patiemment colligés par son fils Dom Claude Martin, et plus tard commentés par de nombreux exégètes comme Dom Albert Jamet et Dom Guy-Marie Oury, biographe. Fasciné par l'amitié indéfectible de sa mère à l'égard de Madame de la Peltrie, Dom Martin ne craint pas d'affirmer qu'« elles furent si unies de cœur, de desseins, de sentiments et de pratiques que, si elles n'avaient pas une même âme, elles étaient au moins animées du même esprit qui sanctifie les saints... »<sup>1</sup>.

Le présent article traitera du prélude à la vocation de Madame de la Peltrie et de sa vie tumultueuse qui l'y amènera par une lame de fond irrépissible.

Bonne lecture ... et « patience dans l'azur » en cette période de confinement.

### Ascendance bourgeoise

Née le 25 mars 1603, près d'Alençon, Madame de la Peltrie est issue d'une famille riche qui possédait notamment la terre et fief de Vaubougon, dont Guillaume Cochon, son père, utilisait le titre pour atténuer le fardeau accablant de son nom. Ainsi, jusqu'à l'âge de quatorze (14) ans, Madame de la Peltrie portait le nom de Madeleine Cochon de Vaubougon, « disgrâce du sort qui l'avait dotée pourtant de tant de charmes »<sup>2</sup>.

Cependant en 1602, par l'achat du fief de Chauvigny, Guillaume Cochon, au moyen de lettres octroyées par le Roi en 1617 et enregistrées au Parlement de Rouen le 13 janvier 1618, réussit à faire changer son nom en celui de Guillaume de Chauvigny, Sieur de Vaubougon<sup>3</sup>. Apparemment, Guillaume Cochon n'aurait pas attendu l'octroi de son statut officiel pour se faire reconnaître plus dignement et plus en accord avec son titre de Président des Élus d'Alençon titre qu'il détenait depuis le 21 mai 1588<sup>4</sup>.

Bref, en raison de son statut politique, de sa fortune imposante et de ses propriétés foncières, Guillaume de Chauvigny Sieur de Vaubougon était l'un des bourgeois les plus en vue d'Alençon. Mais il était aussi un royaliste qui fut pourchassé durant les guerres de religion et qui, de ce fait, finit par tout perdre : à la fin de décembre 1589, « ses deux maisons du faubourg de Montoire étaient en ruine, meubles et charrons ayant servi à alimenter le foyer de la cuisine du corps de garde occupant la porte de Sarthe, et les pierres, à réparer les fortifications de la ville; quant aux métairies proches d'Alençon, elles avaient fourni sans compensation blé, avoine et bestiaux aux ligueurs... »<sup>5</sup>. Néanmoins, en raison de sa loyauté, le Sieur Vaubougon a pu bénéficier des effets d'une enquête ordonnée par le Roi sur le saccage d'Alençon : il reprit ainsi ses biens et mobilisa à nouveau ses talents d'administrateur pour se rebâtir une réputation fort enviable.

Le 20 février 1591, Guillaume de Chauvigny se marie avec Jeanne du Bouchet de Maleffre. Cette dernière est d'ascendance noble : son frère Jacques est « gentilhomme de la Chambre du Roi ». De plus, son arrière-grand-père maternel, Hardouin du Bouchet, est reconnu pour avoir triomphé des menaces de protestants et pour avoir osé organiser, en 1562, à l'octave de la Fête-Dieu, une procession armée qu'il menait fièrement en arborant une

épée nue sur un cheval de preux chevalier, devant un dais entouré de la corporation des bouchers<sup>6</sup>... et Vive la France!

Par ailleurs, Jeanne du Bouchet de Maleffre s'était déjà mariée en premières nocces à René<sup>7</sup> Jouëne Sieur de Lanchal et de Glatigny : de cette union étaient nées deux filles dont la présence est crûment relatée par Dom Guy-Marie Oury, biographe, « du fait d'un premier mariage de sa femme, Monsieur de Chauvigny était affligé de deux belles-filles beaucoup plus âgées »<sup>8</sup>, soit : Madeleine Jouëne, mariée en 1606 à Jacques du Valpoustrél Sieur de Quierville, qui donnera son prénom à Madame de la Peltrie, sa filleule, et Marie Jouëne mariée en 1607 à Alexandre Mallard de Maheru. Souvenons-nous de ces noms car ils seront à l'origine de litiges à venir.

Notons ici que le père de René Jouëne, Guillaume Jouëne Sieur de Glatigny, avait écrit contre les protestants en 1561 et, en 1562, il avait combattu contre eux aux côtés de son frère Jean lors du pillage de l'église de Saint-Léonard d'Alençon où se remariera plus tard Jeanne du Bouchet, veuve de René Jouëne, avec le père de Madame de la Peltrie, Monsieur de Chauvigny<sup>9</sup>. Ce mariage du reste s'est déroulé à quatre (4) heures du matin après une veillée de prières et ce, probablement pour contrer le cirque qui sévissait alors fréquemment au remariage d'une veuve<sup>10</sup>.

**Documentation restreinte relative à l'enfance : est-ce la faute des Ursulines?**

En ce qui concerne l'enfance de Madeleine de la Peltrie, Dom Oury juge que les Jésuites et Dom Claude Martin « ont dit moins que l'essentiel »<sup>11</sup> car ils prétextent confier l'élaboration d'une littérature plus exhaustive à des « personnes de mérite qui en conservent précieusement les mémoires ... »<sup>12</sup>. Dans l'esprit de Dom Guy-Marie Oury, ce relais incombait aux Ursulines de Québec, lesquelles éventuellement auraient-elles « failli à leur tâche ou bien l'incendie de 1686 les a-t-ils » (sic) « privées de

ces précieux mémoires? »<sup>13</sup>.

Avant de soupçonner éventuellement les Ursulines de négligence, il faut se référer à Dom Albert Jamet qui affirme que les écrits de Marie de l'Incarnation sont à peu près introuvables<sup>14</sup> et que ceux publiés par Dom Martin forment à peine un dixième (1/10) de la production totale de l'illustre fondatrice<sup>15</sup>. D'autre part, Dom Martin précise que la meilleure façon de connaître sa mère et ses relations, c'est de lire ses lettres notamment celles qu'elle lui a écrites pendant une trentaine d'années<sup>16</sup>. Encore là, d'après Dom Jamet, Marie de l'Incarnation aurait écrit de sept à huit mille (7 000 à 8 000) lettres<sup>17</sup> dont le fils a restreint la publication à deux cent soixante-dix-huit (278) lettres (ou fragments), la plupart remaniées sauf une vingtaine<sup>18</sup>. Dom Claude lui-même admet avoir complété beaucoup d'actions ou de rencontres que sa mère a « omises ou par défaut de souvenir ou par une modeste pudeur »<sup>19</sup> et d'en avoir écarté d'autres jugées trop intimes ou trop compromettantes pour certaines personnes vivantes<sup>20</sup>. Des originaux ont aussi été jetés ou retournés à leurs auteurs<sup>21</sup> ou détruits par des destinataires qui, dans le cadre d'échanges purement d'administration ou d'affaires à court terme, ne voyaient pas la pertinence d'archiver pour la postérité<sup>22</sup>.

Évidemment, on redoute toujours les aléas du courrier de l'époque acheminé par voie maritime, et qui parfois sombre dans les naufrages. Dans une lettre à son fils, Marie de l'Incarnation rappelle que « ce que l'on

confie à la mer est sujet au hazard... c'est pourquoi j'ai pris la résolution de vous écrire, tant que je vivray, par deux vaisseaux différents, afin que si l'un se perd ou est pris par les pirates, l'autre vous porte de mes nouvelles. Faites de même de votre part... »<sup>23</sup>.

Malgré ces précautions, huit (8) ans plus tard, Marie de l'Incarnation continue de déplorer que beaucoup de lettres sont perdues « par la prise et le débris de deux de nos vaisseaux »<sup>24</sup>. Il s'agit de deux bateaux partis de Québec le 17 novembre 1651, soit « La

**Il y aussi le feu qui consume certaines archives des Ursulines**

Vierge » (capitaine Boileau) disparu et le « Saint-Joseph » (capitaine Boucher) qui, à la veille d'arriver à La Rochelle, a été pris par les Anglais et conduit à Plymouth<sup>25</sup>.

Il y aussi le feu qui consume certaines archives des Ursulines. Pourquoi Dom Oury invoque-t-il l'incendie de 1686 qui s'est limité à la destruction de l'aile Saint-Augustin laquelle du reste a pu être reconstruite<sup>26</sup>. Pourquoi omet-il le tragique incendie survenu dans la nuit du 30 au 31 décembre 1650? Pourquoi taire des images qui parlent avec tant de détresse et de bravoure? Pourtant c'est un événement majeur en Nouvelle-France auquel Marie de l'Incarnation a consacré de nombreuses lettres avec moult détails sidérants<sup>27</sup>. Partant de là, comment sauver des documents quand tout fut consumé en deux (2) heures, et que six (6) semaines après l'embrasement, des tisons brûlent encore? Cela porte plutôt Marie de l'Incarnation à dire à son fils : « Ah que vous eussiez eu de la compassion de voir notre chère fondatrice, Madame de la Peltrie, sensible au froid, estre pieds nus sur la neige, n'ayant sur son corps qu'une petite tunique ... fort vieille et toute usée ».

Pour ce qui est des pensionnaires, elles furent sauvées en catastrophe : les grandes par la grille de bois rompue par la Soeur Saint-Laurent et les petites par la Soeur Saint-Ignace qui, au risque de sa vie, les a rescapées entre deux murs de flammes et qu'« au même temps les planchers croulèrent ». De plus, Marie de l'Incarnation, après avoir failli mourir d'une fumée étouffante, n'a trouvé d'autre issue que de passer sous la cloche au risque d'être ensevelie sous la fonte, non sans s'être assurée au préalable de la sauvegarde des papiers d'affaires de la communauté en les jetant par la fenêtre de sa chambre. En revanche, elle a laissé brûler ses documents personnels reliés en majorité à son parcours mystique depuis cinq (5) ans, préférant les garder en son cœur. De toute façon ils étaient réservés à son fils Claude avec promesse de les brûler après en avoir pris connaissance.

Puis Marie de l'Incarnation est sortie la dernière pour aller rejoindre ses Sœurs « presque nues, priant Dieu sur la neige, qui est fort profonde en cette saison ».

Dépourvues de tous leurs biens, elles sont réduites « à la nudité d'un Job, non sur un fumier, mais sur la neige à la rigueur d'un froid extrême... » à la différence que Job n'a pas bénéficié « de l'extrême compassion témoignée par les amis français et sauvages » qui fondaient en larmes devant la sérénité des victimes face à leur terrible épreuve. Un honnête homme ne pouvant comprendre que tant de douleurs n'apparaissent pas sur les visages impassibles, s'écria : « il faut que ces filles soient folles, ou qu'elles aient un grand amour de Dieu ».

Pour finir, ne craignez rien Dom Oury on a également sauvé le Très Saint Sacrement avec les ornements qui se trouvaient dans la sacristie. De plus, devant ces faits accablants, pourriez-vous encore suspecter les Ursulines de ne pas avoir publié davantage de récits sur l'enfance de Madame de la Peltrie? Dans le feu de l'action, on a préféré sauver la carcasse avant la paperasse! Il faut également avoir l'honnêteté de reconnaître à la décharge des Ursulines que Marie de l'Incarnation n'a pas rencontré Madame de la Peltrie avant qu'elle n'ait atteint la trentaine.

### Enfance endeuillée

Certes, la documentation concernant l'enfance de Madame de la Peltrie est rarissime. Par conséquent, il faut se contenter de la brève appréciation de Dom Claude Martin qui relate que « l'éducation de Madeleine de Chauvigny n'aurait point donné à ses parents beaucoup de peine, à cause de son bon naturel et de son inclination au bien... elle avait du cœur et une grande propension à la miséricorde »<sup>28</sup>. Dom Oury, biographe, demeure plus sceptique : « Elle avait certes le caractère aventureux; le risque ne l'arrêtait pas; mais elle était aussi fantasque que dépourvue de réalisme »<sup>29</sup>. Pour leur part, les Jésuites attribuent à Madeleine « un sérieux précoce et une maturité de caractère qui est peut-être ce qui lui manquera le plus à l'âge adulte »<sup>30</sup>. En outre, certains auteurs, la plupart masculins, ne craignent pas d'énoncer des commentaires prématurés souvent teintés de préjugés dictés par des comportements « futurs » de Madeleine.

On sait que Madame de la Peltrie passait ses étés dans les divers manoirs de son père, au gré des exigences de l'administration de ses nombreuses terres. On sait aussi qu'elle a grandi au milieu d'une famille sans cesse éprouvée par des deuils atroces; elle est la huitième d'une famille de dix (10) enfants dont tous les frères aînés sont morts avant son adolescence : Jacques est mort à quatre (4) mois, René est mort plus tard à vingt-cinq (25) ans, Regault à trois (3) ans, Léon à onze (11) ans, François à treize (13) ans, Pierre à quatre (4) mois. En fait, Madeleine n'a connu que trois (3) de ses frères et avait quatre (4) ans au décès de Léon, sept (7) ans au décès de François et quinze (15) ans au décès de René.

Bref, de la famille de Jeanne du Bouchet et de Guillaume de Chauvigny, n'ont survécu que les deux (2) filles, soit Marguerite née en 1600 et Madeleine, née en 1603, les deux (2) frères puînés étant décédés l'un à sa naissance, en 1605, et l'autre en 1607, tous deux de nom inconnu. De plus, il est notoire que l'année 1618 est une année charnière pour la famille de notre héroïne : non seulement, comme susdit, Guillaume Cochon est devenu Guillaume de Chauvigny le 13 janvier 1618<sup>31</sup>, mais le 25 mars Madeleine fête ses quinze (15) ans, le 16 juillet sa sœur Marguerite quitte le foyer familial pour se marier avec Georges Desmoulins Sieur de la Queustière, tandis que le 12 novembre, elle déplore le décès de son frère René, son aîné de dix (10) ans avec qui elle avait établi une relation fraternelle plus significative. Pendant sa tendre enfance, Madeleine a dû aussi se séparer de ses deux (2) demi-sœurs, soit à quatre (4) ans de Marie Jouënne, et à cinq (5) ans de Madeleine Jouënne sa marraine, dont elle porte le prénom, ces deux filles étant nées de la première union de leur mère avec René Jouënne.

« Il est vrai qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, un (1) enfant sur quatre (4) meurt avant un (1) an, et un (1) sur deux (2) à peu près arrive à l'âge adulte. La première cause de cette hécatombe renvoie aux conditions de l'accouchement. Viennent ensuite tous les maux inévitables de la première enfance, mais qui tuent infiniment plus qu'aujourd'hui du fait du manque d'hygiène et de théra-

peutiques efficaces : troubles digestifs et pulmonaires, poussée des dents, maladies épidémiques notamment rougeole, diphtérie et surtout variole ou petite vérole, et cela quel que soit le milieu social... »<sup>32</sup>. De là l'urgence de faire baptiser le bébé pour accorder aux parents l'ultime consolation qu'il soit au moins au ciel et... inhumé au cimetière local.

Après tous ces décès, surtout en bas âge, ayant éprouvé la famille de Chauvigny, Dom Oury en conclut que Madeleine de Chauvigny avait acquis « très vite d'expérience le sens de l'éternité par les deuils qui assombrirent son existence »<sup>33</sup>. Quant à ses parents, ils ont cumulé tant d'espoirs déçus, tant de chagrins inconsolables, tant de capitulations forcées par un mauvais sort tenace, qu'après le départ de leur fille Marguerite, ils ont reporté tout leur amour sur la « petite dernière », ce dont se plaindra plus tard Marguerite, la grande sœur envieuse et déçue. Bref, n'ayant plus d'héritier mâle après avoir perdu leur huit (8) fils, Marguerite étant déjà mariée, les parents réservaient donc pour Madeleine une dot importante susceptible d'attirer le meilleur des prétendants.

### **Madeleine ne veut pas se marier**

Toutefois, Madeleine désire-t-elle vraiment se marier? Elle est généreuse et arpente les quartiers moins nantis où elle distribue des aumônes toujours accompagnées d'une bonne parole et d'une grande compassion. Elle préfère s'éloigner du faste des salons bourgeois et de la fatuité des titres de noblesse. Beaucoup de riches réprouvent son comportement ou, au mieux, se pavent avec les pauvres pour se donner bonne conscience ou pour afficher un altruisme plutôt intéressé à promouvoir le prestige de leur lignée; certains même sont de la race des « Dames patronnesses » que chante amèrement Jacques Brel, soit « celles qui tricotent tout en couleur caca d'oie afin que le dimanche à la grand'messe, on reconnaisse ses pauvres à soi... ».

En définitive, les Jésuites reconnaissent à Madeleine de Chauvigny que « son naturel et les dons de Dieu qui éclairaient en elle, la rendaient beaucoup plus digne d'avoir

Jésus-Christ pour époux que propre à passer sa vie dans les pompes et les délices du siècle »<sup>34</sup>. Comme Madeleine veut absolument entrer au Couvent, elle fugue (probablement vers le Monastère des Clarisses d'Alençon) où elle fait preuve d'une telle détermination qu'elle y est admise, même mineure, sans le consentement obligatoire de ses parents. Ces derniers sont complètement déconcertés : ils veulent marier leur fille et leur obsession est tout à fait conforme aux mœurs de l'époque.

Effectivement, au XVIIe siècle, et surtout dans les milieux bourgeois, le mariage est considéré comme une affaire d'intérêt au sens large et accessoirement une affaire de sentiment. Il s'agit moins d'unir deux (2) êtres libres se choisissant en fonction de leurs affinités, que de « rapprocher les intérêts matériels de deux (2) familles et de fonder un foyer susceptible de continuer une lignée et de reprendre un patrimoine »<sup>35</sup>. L'Église a beau recommander aux parents de tenir compte des sentiments de leurs enfants, les parents n'en imposent pas moins leurs volontés de sorte que les mariages sont pour la plupart du temps des mariages de raison. Bref, les parents « unissent les enfants malgré eux, concluant des mariages qui satisfont leurs ambitions. Les pères en rêvent. Les filles en crèvent »<sup>36</sup>.

En fait, le mariage d'amour n'apparaîtra qu'avec la montée de l'individualisme et la résurgence du sentiment. Reste que, face à la tutelle réservée au XVIIe siècle aux filles de bonne famille, Madeleine n'avait aucune « inclination pour le mariage, mais bien plutôt une grande répugnance »<sup>37</sup>. Or, ses parents insistent toujours et ont d'ailleurs déjà pressenti un bon parti en la personne de Charles de Gruel seigneur de la Peltrie, dont le grand-oncle du même nom avait combattu, lors des guerres de religion, auprès de son ami le Sieur de Chauvigny, père de Madeleine.

### De la bourgeoisie à la noblesse

Les de Gruel étaient issus d'une noblesse remontant au-delà du XIe siècle. Cet avantage

est d'une importance stratégique pour Jeanne du Bouchet, mère de Madeleine, car il pourrait faire accéder au rang de nobles les roturiers bourgeois du Bouchet-de-Chauvigny. Dès lors, les religieuses du couvent où s'était réfugiée Madeleine ne peuvent contrevenir plus longtemps à l'autorité de ses parents, de sorte que Madeleine finit par céder à leurs pressions, et « après une infinité de combats et des torrents de larmes, elle vit clairement que Dieu voulait d'elle qu'elle leur rendît obéissance »<sup>38</sup>. À dix-neuf (19) ans, Madeleine sort du couvent et décide de passer un bel été au Domaine Rouilly-Harenvilliers, une des terres de son père bien pourvue de champignons et de petits fruits à cueillir dans le bonheur.

Charles de Gruel rôdaille dans les alentours et certains serviteurs remarquent qu'il échange avec Madeleine des œillades complices qui estompent quelques vicissitudes d'un mariage imposé. Il y a « de l'amour dans l'air » et le charme de Madeleine ravit les parents de Gruel.

Ces derniers formulent discrètement une demande en mariage rapidement agréée par les parents de Madeleine après une enquête approfondie. Aussitôt, Guillaume de Chauvigny oblige sa fille à marier Charles de Gruel qui semblait tout de même être l'élu du cœur de Madeleine. Des noces fastueuses sont célébrées avec un festin pantagruélique, un étalage impressionnant de petits plats dans les grands et de nombreux valets à servir les meilleurs vins accompagnant des denrées rares et onéreuses. La réception dure des heures et c'en est trop pour Marguerite la sœur aînée : « verts de jalousie... Marguerite et son mari Georges de la Queustière, prétextant la maladie d'un enfant, profitent du brouhaha pour s'éclipser en vitesse »<sup>39</sup>.

### Pendant ce temps, Madame de La Peltrie gagne du galon

On ne connaît pas la date précise du mariage, mais on peut présumer qu'il s'est écoulé peu de temps après la signature d'un contrat de mariage en date du 29 octobre 1622, où assistaient notamment comme témoins la grand-mère du futur époux (Françoise de Bubertré, dame de la Pelleterye veuve de Philibert de Gruel), un

oncle maternel de la future épouse (Jacques du Bouchet seigneur de Maleffre et de la Rivière), et Jacques de Valpoutrelle (l'époux de Madeleine Jouënne demi-sœur et marraine de la future épouse). Ledit contrat de mariage stipule que le seigneur de Chauvigny apporte une dot de trente mille (30 000) livres pour sa fille, et permet aux futurs époux la jouissance du Manoir de Rouilly-Harenvilliers et son entretien « en bonne et suffisante réparation »<sup>40</sup>. C'est donc à ce manoir que les nouveaux mariés vont s'installer.

Un peu plus tard, Charles de Gruel hérite de sa grand-mère paternelle du Manoir de la Pelleterye, joliment situé sur une colline dominant la petite rivière Commauche « il est entouré d'étangs et de vastes prairies et dominé au nord par les hauteurs de Bubertré, couvertes de bruyères. Le manoir comprend un bâtiment principal... qui comporte une porte majestueuse et une autre aile plus simple avec une chapelle. À la jonction des deux corps de bâtiment, une belle tour extérieure donne à la construction une allure de château... Les dépendances, granges, colombiers, jardin sont répartis tout autour... À l'est du château, la mare, ses cygnes, ses canards, ses carpes et ses tanches. Derrière les grands pommiers et poiriers, on voit pointer la flèche de la petite église de Bivilliers »<sup>41</sup>.

Voilà une description digne d'un roman des plus enchanteurs. Toutefois le jeune couple doit résister à la mélancolie car l'apprivoisement à un décor n'en préserve pas toujours l'envoûtement. Notons aussi que le Manoir de la Pelleterye est situé à une demi-lieue de Tourouvre, dans le Perche, soit un grand centre d'émigration vers le Canada.

Pendant ce temps, Madame de La Peltrie gagne du galon : grâce au susdit legs par Françoise De Bubertré, dame de la Pelleterye, de son manoir à son petit-fils Charles de Gruel, Madeleine de Chauvigny en devient la nouvelle châtelaine et hérite d'emblée du titre de Dame de la Peltrie.

Ainsi, les jeunes époux de Gruel partageront leur vie entre le domaine de la Pelleterye et celui de Rouilly-Harenvilliers jusqu'à ce que Charles s'enrôle dans l'armée. Par prudence, il rédigera avec un style très chaleureux un testament olographe daté du 9 novembre 1624. « Désirant aller au devant des périls de la mort et craignant d'être surpris et sachant que tout homme est mortel... Je me souviens du passé, dispose du présent et préviens le futur... »<sup>42</sup>. La générosité de Charles de Gruel est très imposante et permettra à son épouse survivante d'en faire autant. Ce testament témoigne de la trempe de son auteur dont la noblesse n'est pas seulement de statut mais aussi de cœur.

En premier lieu, il veut des obsèques modestes sans « excessive dépense qui serait mieux employée à donner à des pauvres; ce que tout néanmoins je remets sur l'amour et affection que me porte ma femme... ». Il désire aussi que « quantité de pauvres » assistent à son service pour prier pour lui et que vingt-cinq (25) des plus pauvres du voisinage participent plus activement. Il demande que tous les pauvres aient au jour de son inhumation et « au bout de l'an chacun un pain d'une livre et deux liards. Et que treize (13) des plus pauvres, qui ne seront pas les mêmes, aient chacun un boisseau de blé... ».

En plus, il avantagera notamment les Clarisses d'Alençon (qui avaient accueilli Madeleine lors d'une fugue pour éviter un mariage), les religieuses de l'Hôtel-Dieu et les Capucins de Morthaigne, certains curés et amis; à tous ses serviteurs il lègue « une année de gage en outre de ce qui leur sera dû », en privilégiant Lavingne qui le sert depuis le plus longtemps, et à qui il lègue deux cents (200) livres, des armes, un cheval, et qu'il confie à la garde successive de ses deux frères au cas de prédécès de l'un d'eux, à charge de « le garder pour sa fidélité et lui faire plaisir en ce qu'il pourra », commandant à Lavingne de rester auprès de son épouse Madeleine « pour la servir fidèlement comme il m'a tant fait tant qu'elle aura pour agréable, au préjudice de tous autres ». À son laquais, il laissera un habit et cinquante (50) francs, « ladite somme est pour lui faire apprendre

un métier ou pour mettre en marchandises comme il voudra ».

Après avoir pourvu généreusement son père, il ajoute : « Nous laissons en don à notre chère épouse, tous nos meubles, tant vifs que nos fermages... rentes... le revenu de notre bien trois ans durant... tous nos meubles et immeubles... à notre chère épouse en considération de l'amitié qu'elle nous a toujours témoignée et des bons et agréables services qu'elle nous rend et a rendus par le passé ainsi que tant de charités que nous espérons qu'elle continuera jusqu'à la fin ».

Bientôt, Madeleine devient enceinte d'une petite fille « qui ne reçut la vie que pour aller augmenter dans le ciel le nombre de Prédestinés »<sup>43</sup> et dont l'inscription de la naissance est introuvable au registre des baptêmes de Bivilliers<sup>44</sup>. Malgré ce deuil, la relation conjugale semble gratifiante et même renforcie par cette épreuve, tant et si bien que le 16 octobre 1626, les époux se font donation mutuelle et réciproque au survivant d'eux de tous leurs biens meubles et héritages qu'ils pourraient avoir en leur possession lors du décès du premier.

### **Veuve à 25 ans**

Madame de la Peltrie demeure très inquiète lors des absences de son mari parti à la guerre. Elle se réfugie souvent chez ses amies les trois sœurs Catinat, soit Claire, Louise et Gabrielle. Puis un jour de juillet 1628, le laquais et le valet de Charles de la Peltrie viennent annoncer à son épouse le décès de son mari au champ d'honneur. « Ni l'un, ni l'autre, ni aucun des biographes de Madeleine n'ont voulu préciser ce qui était exactement arrivé à son défunt époux. »<sup>45</sup>. Veuve à vingt-ans (25) ans après cinq (5) ans et demi de mariage, notre héroïne rapatrie le corps de son mari, fait célébrer, avec un peu plus de somptuosité que requis, les funérailles qu'il avait planifiées, et reste au domaine de la Pelletery le temps de régler la succession de son mari. Les de Gruel ont tenté de retenir Madeleine, car « ils avoient tant d'amitié et de tendresse pour elle, qu'à peine, la pouvoient-ils

perdre de vue »<sup>46</sup>. Reste que Madeleine se sent opprimée par l'attachement de sa belle-famille et, sans crier gare, elle part pour ne jamais revenir.

Pareillement, pour éviter les pressions de remariage, Madeleine ne retourne pas chez le Sieur de Vaubougon, son père, et accepte plutôt, à l'hiver 1628-1629, l'invitation de sa fidèle amie Louise Catinat, elle aussi veuve et habitant à Mortagne, près du manoir de la famille Vaubougon. L'ambiance est décontractée, les soirées d'hiver sont parfois animées par Robert Giffard, apothicaire et chirurgien dans la trentaine qui raconte ce qu'il a vécu en Nouvelle-France de 1621 à 1626, ce qu'il a connu de la terre, et de ses diverses nations : il « a remonté plusieurs rivières en canot, seul Blanc au milieu de gens si différents des paysans de France. Il a eu faim et froid, a tout à la fois été étonné, dégouté, horrifié, séduit par les habitudes de ces peuples »<sup>47</sup>. Une faune impressionnante habite les forêts, les innombrables lacs et rivières regorgent de poissons. C'est un « Perche qui s'étendrait à l'infini... »<sup>48</sup>. Il « s'est fait construire une cabane pour chasser l'oie blanche et le canard à la Canardière, près de la rivière Beauport, au bord du Saint-Laurent à Québec »<sup>49</sup>. Giffard fait valoir aussi la possibilité d'un lucratif commerce de fourrure car les Montagnais et Algonquins, indiens nomades, « sont bien heureux d'échanger leurs peaux contre des céréales, des couvertures, des couteaux, des haches, des miroirs et des ustensiles de cuisine en métal apportés par les Visages pâles »<sup>50</sup>. Toutefois pour le moment, aucun Percheron ne peut partir pour la Nouvelle-France, car avec la conquête des Frères Kirke, la Nouvelle-France est cédée à l'Angleterre : les Jésuites, Champlain, et Giffard reviennent en France.

Par ailleurs, Madame de la Peltrie ne veut pas profiter davantage de l'hospitalité de son amie Louise Catinat. Elle revient à Alençon dans sa propre maison. La ville l'accueille « comme une princesse ». Les Jésuites la décrivent comme « une jeune veuve délicate avec des grands avantages de nature, de biens, de fortune et de grâce... considérée et recherchée comme l'un des premiers partis de la Province »<sup>51</sup>. On vante ses mérites

de femme extrêmement aimable et douée « de ces précieuses qualités qui font les délices de la famille et l'ornement de la société »<sup>52</sup>. Cependant, comme le fait remarquer Dom Claude Martin, Madame de la Peltrie « ne doit pas perdre de temps dans l'oisiveté de la plupart des personnes de sa qualité »<sup>53</sup>. En fait, Madeleine est veuve, libre sans enfants et bénéficie d'un revenu annuel de deux mille (2000) livres provenant de son douaire payé par la famille de son mari. Son penchant pour la vie religieuse n'est plus aussi impératif car elle a géré pendant sept (7) ans une grande maison, et n'est plus la petite fille qui céderait aux ordres de parents ambitieux et aux conventions d'une société machiste.

Dans son for intérieur, Madeleine veut consacrer sa fortune à aider les pauvres, ce qui a toujours été sa vocation de prédilection. Comme elle a réintégré sa maison, elle est plus indépendante, et libre de faire « beaucoup d'actions de charité, logeant et servant les pauvres et retirant en sa maison des filles perdues pour les retirer des occasions de péché »<sup>54</sup>. Ainsi, elle accueille notamment les mères célibataires qui ne peuvent entrer à l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire celles dont la mauvaise réputation finit par jaillir sur leurs bienfaiteurs (trices). L'ouverture d'un foyer d'accueil exige beaucoup d'investissement et cela rebute l'envieuse sœur Marguerite et son cupide mari, le beau-frère Georges, ainsi que le beau-père de Gruel qui déplore toujours le départ de Madeleine : tous « lui taillent une renommée de gaspilleuse éhontée »<sup>55</sup>.

### Appel du Canada

Malgré tout Madeleine attire de nombreux prétendants : les parents la pressent de choisir et elle s'entête à éconduire son père en lui donnant « autant de refus qu'il faisait d'insistances... »<sup>56</sup> et dans une lettre au Père Poncet, Jésuite, Marie de l'Incarnation relate que le père de Madeleine, courroucé « lui défendit l'entrée de sa maison et lui dit qu'il ne la vouloit jamais voir »<sup>57</sup>. Madeleine est obligée d'abandonner ses œuvres, et au début de 1633, à trente (30) ans, elle décide de se réfugier tout près d'Alençon chez les Visitandines de Mamers, où son père, vu la proximité, continue de la pourchasser. Le cou-

vent est également situé près de Mortagne où résident ses amies les sœurs Catinat qui subventionnent, avec un parent de la mère de Madeleine, cette institution dédiée à l'éducation des jeunes filles. Madeleine pressent une ambiance propice à une réflexion profonde sur sa vie et son avenir : sans avoir prononcé de vœux, elle mène la vie des religieuses qui « admiraient en cette femme forte un courage au-dessus de son sexe »<sup>58</sup>. Madeleine peut recevoir et sortir à volonté et elle continue de suivre les péripéties de la Nouvelle-France.

Subitement, le 2 juin 1633, la mère de Madeleine décède et son départ ravive celui des huit (8) frères, du bébé mort-né, du mari mort à la guerre... Malgré un chagrin profondément ressenti, Madeleine a besoin de poursuivre son cheminement : est-elle plus douée pour la contemplation telle que vécue à sa minorité chez les Clarisses d'Alençon, ou pour l'éducation telle que pratiquée par les Visitandines éducatrices de Mamers, ou pour une autre forme d'action dans des contrées à bâtir. Elle est vivement intéressée par les récits de Robert Giffard à qui la Compagnie des Cent Associés vient de concéder le 15 janvier 1634 « une lieue de terre à prendre le long de la côte du fleuve Saint-Laurent sur une lieue et demie de profondeur dans les terres, à l'endroit où la rivière appelée Notre-Dame-de-Beauport »<sup>59</sup>, se jette dans le fleuve.

Financé par Pierre Le Bouyer-Catinat, époux de Claire Catinat, amie de Madeleine, Giffard recrute des tailleurs de pierre, charpentiers-menuisiers, des jeunes intéressés à partager sa terre et ses profits avec des contrats de trois (3) ans, renouvelables à volonté. « Ici, c'est le pays ancien, la vie sans surprise, installée mais limitée par l'ambition des seigneurs. Là-bas c'est le travail dans le vif. Tout est à inventer et à faire. Pour vous les jeunes, c'est merveilleux »<sup>60</sup>. Au début de 1634, s'ébranle du Perche un cortège d'une quarantaine de personnes avec leurs biens, leurs outils, en partance pour le port de Dieppe d'où la flotte du printemps les amènera dans une Nouvelle-France aussi hasardeuse que prometteuse.

Hélas, même si son projet de vie s'était précisé, Madame

de la Peltrie ne peut faire partie de l'expédition : son père a besoin d'elle, car depuis le décès de son épouse, le 2 juin 1633, il est malade et ne peut plus s'occuper de ses affaires qu'il confie à son intendant, et c'est sa fille qui le remplace pour les signatures<sup>61</sup>. Par malheur, souffrant davantage de la goutte, Monsieur de Chauvigny devient impotent de sorte que vers le printemps 1636 Madame de la Peltrie emménage chez lui avec tous ses serviteurs et servantes, logés et nourris aux frais de son père. Bien sûr, nous y retrouvons Marie de Gorren, la fidèle suivante, car une dame du rang de Madame de la Peltrie « ne peut rien faire sans une suivante : ni s'habiller, ni se coiffer, encore moins faire parvenir du courrier, transmettre certains ordres, filtrer les visiteurs, aller aux informations là où la bienséance interdit de se présenter »<sup>62</sup>.

Bref, Madeleine prend le contrôle de la maisonnée, augmentant ainsi la rancœur de sa sœur Marguerite et de son beau-frère Georges. Un beau jour de 1636, elle prend connaissance de la lettre d'envoi de la Relation des Jésuites de 1635 écrite par le père Le Jeune, responsable de la mission de la Nouvelle-France et cet extrait l'interpelle droit au cœur : « Pour des Religieuses, il leur faut une bonne Maison, quelques terres défrichées et un bon revenu pour pouvoir se nourrir et soulager la pauvreté des femmes et des filles sauvages. Hélas! Mon Dieu! Si les excès, les superfluités de quelques Dames de France s'employoient à cette œuvre si sainte, quelle grande bénédiction feroient-elles fondre sur leur famille!... Voilà des vierges tendres et délicates, toutes prestes à jeter leur vie au hasard sur les ondes de l'Océan; de venir chercher de petites âmes dans les rigueurs d'un air plus froid que l'air de France; de subir des travaux qui étonnent des hommes mesmes, et on ne trouvera point quelque brave Dame qui donne un Passeport à ces Amazones du grand Dieu, leur dotant une Maison pour louer et servir sa divine Majesté en cet autre monde? Je ne sçaurois me persuader que notre Seigneur n'en dispose quelque une pour ce sujet »<sup>63</sup>.

### **Madame de la Peltrie interprète cet appel comme une convocation en direct**

Madame de la Peltrie interprète cet appel comme une convocation en direct et s'improvise déjà en pensée comme cette héroïne salvatrice qui, en plus, veut payer de sa personne et non seulement de sa fortune. En réalité, par sa lettre d'envoi, le père Le Jeune, pour le moment, désire s'assurer d'un financement adéquat avant de faire venir des religieuses vouées à l'enseignement des filles, et pour ce faire, il réclame plus une philanthrope qu'une missionnaire.

Du reste, la plupart des généreux fondateurs (trices) de la Nouvelle-France à l'époque ne se déplacent pas : témoins la duchesse d'Aiguillon n'a pas pris le bateau des Augustines et de nombreux actionnaires des Cent Associés sont restés en France pour gérer l'essor de la Nouvelle-France.

Toutefois, cantonnée dans son exaltation, Madeleine persévère et veut éprouver sa décision : elle consulte un Jésuite du collège d'Alençon qui avait bénéficié de ses largesses en 1634, et d'où elle avait eu des nouvelles du seigneur de Giffard par la Relation des Jésuites de 1634, parue en 1635. Elle confie à son conseiller que sa vocation est mûrie et remonte à 1629, soit un an après le décès de son mari. Guidée par un sage Directeur « elle ne se proposait pas moins que de s'employer à procurer, autant que le pourrait la faiblesse de son sexe, la conversion et le salut de toutes les nations du monde qui lui semblait trop petit pour la grandeur de son zèle... Elle disait cent fois par jour... Faites de moi, mon Dieu, tout ce qui vous plaira, tout est à vous, mon Dieu, mon cœur, mes biens et ma vie... »<sup>64</sup>. Elle avait senti intérieurement « que Dieu prenait plaisir à ces saillies d'amour... Enfin la pensée lui vint qu'elle ne pouvait rien faire de plus avantageux à la gloire de Dieu que de donner ses biens et sa vie pour être employés à l'instruction des petites filles du Canada »<sup>65</sup>.

Il ne s'agit pas d'une lubie passagère mais d'une vocation authentique qui fut confirmée un certain 2 juillet 1636 lors d'une oraison de Madeleine avec Dieu qui lui dit : « Je veux me servir de vous en ce pays-là et,

nonobstant les obstacles qui s'élèveront pour empêcher l'exécution de mes ordres, vous y irez et y mourrez »<sup>66</sup>. Nous retrouvons ici certaines complicités avec les visions mystiques de Marie de l'Incarnation : les saillies si fortes de cette dernière coïncident avec les « saillies d'amour » de Madame de la Peltrie et un même cheminement défile entre l'appel de Dieu et le quai de départ.

### Pressions du père pour un remariage

Quoi qu'il en soit, Madame de la Peltrie n'est pas libre car elle doit prendre soin de son vieux père qui ne cesse de lui parler de remariage. Malheureusement, c'est au tour de Madame de la Peltrie de tomber si gravement malade que les médecins l'abandonnent et ne la visitent plus que « par honneur et par cérémonie... »<sup>67</sup> « et pour se faire payer! »<sup>68</sup>. Durant son agonie, on lui prépare l'habit de Saint-François car elle avait exprimé le désir d'être enterrée avec son habit de tertiaire! Tournoient autour du lit de mort, le père, la sœur et le beau-frère qui tentent ultimement de faire changer le testament qu'ils présument fait en faveur d'œuvres de charité. Madeleine s'y refuse et demande « de la laisser mourir en paix »<sup>69</sup>. Le père est très vexé. Toutefois, deux pères Capucins appelés pour aider Madeleine à mourir la confortent dans sa décision et prient pour elle avec les prières rituelles réservées à une agonisante et, selon les prescriptions de l'Église, « ils commandaient déjà à l'âme de sortir »<sup>70</sup>.

En désespoir de cause, Madeleine risque le tout pour le tout : elle fait vœu à Saint-Joseph « que s'il lui plaisait d'obtenir de Dieu sa santé, elle irait » au Canada « et y porterait tout son bien, qu'elle y feroit une maison sous son nom et qu'elle se consacrerait elle-même au service des filles Sauvages »<sup>71</sup>. Le lendemain matin, miracle : Madame de la Peltrie est guérie, et son médecin de lui dire « assurément votre fièvre est allée au Canada... la malade qui ne pouvait parler leva doucement les yeux au ciel, et fit un petit souris »<sup>72</sup>.

Ainsi, plus déterminée que jamais, Madeleine veut

réaliser son projet et reste inébranlable face à sa famille, ses proches et même nombre de ses conseillers spirituels qui demeurent sceptiques quant à la faisabilité du projet missionnaire considéré comme une utopie. On persiste à dissuader Madeleine de « passer les mers pour mener une vie misérable dans les forêts parmi les peuples les plus barbares du monde »<sup>73</sup>.

L'obstacle majeur demeure le père qui ne cesse de réclamer un remariage pour continuer la lignée car « son père lui livra de nouveaux combats, et lui disoit que si elle ne lui donnoit pas le consentement qu'il désiroit, elle

## Comment réconcilier l'inconciliable ?

le verroit mourir de déplaisir »<sup>74</sup>. Comment réconcilier l'inconciliable? Et bien ça demeure possible quand on connaît des Jésuites, ces érudits de la casuistique... Madeleine consulte un Jésuite d'Alençon qui, d'accord avec son plan, lui suggère de se marier et de satisfaire le Sieur de Vaubougon en lui envoyant un ami, Jean de Bernières-Louvigny, demander la main de sa fille, mais dans le cadre secret d'un « mariage blanc » où les époux vivraient comme « frère et soeur ».

Monsieur de Bernières a trente-quatre (34) ans, soit un an (1) de plus que Madeleine. Il est trésorier de France à Caen, et un « mystique laïc »<sup>75</sup> « casanier, sédentaire, épris de tout ce qui peut favoriser la contemplation »<sup>76</sup>. Il avait apporté son support à beaucoup d'œuvres charitables, dont un hôpital pour enfants moralement abandonnés, et une maison pour « filles repenties »<sup>77</sup> tandis que sa sœur Jourdainne avait fondé en 1628 un couvent d'Ursulines à Caen où elle finit par se retirer. De plus, Monsieur de Bernières avait déjà eu des relations d'affaires avec Monsieur de Chauvigny. En définitive, il s'avérait le candidat idéal pour adhérer à la stratégie proposée. Dom Oury, toujours sceptique, raconte que Madeleine de la Peltrie avec « sa promptitude habituelle et sans plus réfléchir »<sup>78</sup> s'empressa d'écrire à Monsieur de Bernières « pour lui demander de la demander en mariage de ne point se marier pour de bon »<sup>79</sup>!

Par contre, Monsieur de Bernières, quand il reçoit

pareille requête de Madeleine avec une description détaillée de sa situation, de ses desseins obsessifs et de ceux de son père insistant, fut éberlué par l'audace de la solution proposée et s'en est confié à Marie de l'Incarnation qui écrit en 1670 : « Monsieur de Bernières qui étoit un homme pur comme un Ange, aiant reçu la lettre de Madame de la Peltrie, fut surpris au-delà de ce qu'on se peut imaginer et ne sçavoit que répondre à une proposition si peu attendue... il fut trois jours sans se pouvoir résoudre quelque estime qu'on lui donnât de Madame de la Peltrie, il souffroit de grands combats craignant de se hasarder dans une occasion si périlleuse »<sup>80</sup>. Madame de la Peltrie est-elle folle? Son entourage « de doctes personnes » le rassure et vante le mérite du projet de l'audacieuse châtelaine.

La proposition n'est pas sans risque. En prenant la mer seule pour voguer vers la Nouvelle-France, Madeleine sera à l'abri de toute réaction malveillante, de tout commentaire oiseux. Il en va autrement pour Monsieur de Bernières qui reste au bercail où beaucoup de gens savent qu'il a fait vœu de chasteté et de ne jamais se marier. En participant à l'aventure proposée, il craint de perdre sa crédibilité populaire dont il a tant besoin pour financer ses œuvres de charité. En effet, qu'advient-il en cas de prédécès de Madeleine? Les ressources de la mission en Nouvelle-France s'en trouveraient-elles fragilisées? Certains héritiers pourraient-ils, comme le mentionne sagement Marie de l'Incarnation, « faire de la peine à Monsieur de Bernières »<sup>81</sup>.

Finalement, il est rassuré par son directeur de conscience, le père Jean de Chrysostome de Saint-Lô, qui, de guerre lasse et contredisant sa nature, suggéra d'accepter le compromis du mariage. C'est qu'il jugeait « que l'aventure portait en elle-même sa justification et que, malgré son apparence romanesque, elle était des plus sérieuses »<sup>82</sup>.

En fin de compte, Monsieur de Bernières se laisse prendre au jeu. Là-dessus il écrit à un ami d'Alençon que Marie de l'Incarnation et son fils Claude nomment Monsieur de La Bourdonnière et qui est probablement

Antoine Hommey, Sieur de la Bourdonnière, médecin à Seez et père d'une religieuse de Port-Royal de Saint-Sacrement<sup>83</sup>. Dans sa missive, Monsieur de Bernières prie son ami de rencontrer le Sieur de Vaubougon en personne, et de lui faire part de son désir de demander la main de sa fille : le mandataire s'exécute et aussitôt le Sieur de Vaubougon jubile, il fait « tapisser et parer la maison pour recevoir Monsieur de Bernières et inspiroit à sa fille les paroles qu'elle lui devoit dire pour les avantages de ce mariage »<sup>84</sup>. Par déférence, le père prie le Sieur de la Bourdonnière de solliciter l'avis de sa fille qui s'empresse d'accepter.

### Ne pas se marier mais faire semblant de l'être

Comme le souligne Dom Oury, « la comédie est digne de Molière : Madame de la Peltrie devait s'amuser ferme de voir ses artifices prendre si bien »<sup>85</sup>. Mais Monsieur de Bernières n'applaudit pas aussi fort au succès du mandataire : il craint que ce dernier ne découvre la supercherie et qu'il ne perde un ami précieux. Les événements se précipitent : il ne reste plus qu'à faire sonner les cloches d'Alençon. Monsieur de Bernières tremble de peur, il n'est qu'un novice dans l'art du subterfuge et n'est pas tellement doué pour pareil théâtre. Il hésite pendant un long mois ce qui soulève des doutes chez Monsieur de Vaubougon. Madeleine tente désespérément de le faire patienter en prétextant que Monsieur de Bernières est un homme d'honneur mais qu'il doit régler d'urgence des affaires à Caen.

Quoi qu'il en soit, Madeleine ne prend pas de chance et fait venir en cachette Monsieur de Bernières à Alençon chez un ami loyal déjà initié au secret de l'aventure, et suite à un conciliabule avec de « doctes personnes » on réaffirme qu'un mariage blanc demeure possible. Mais par prudence il vaut mieux contrer les prétentions de la famille de Madame de la Peltrie quant à son patrimoine au cas de prédécès de son « mari », ce qui de guerre lasse, leur dicte une seule solution soit celle « de ne pas se marier mais de faire semblant de l'être »<sup>86</sup>. Le hasard faisant bien les choses, « Monsieur de Chauvigny eut le bon esprit de mourir à ce moment ... vers la fin de

1637 »<sup>87</sup>. Dorénavant, Madame de la Peltrie peut agir en toute liberté, sans avoir à prendre le titre de Madame de Bernières.

Peut-on conclure que Madeleine peut désormais s'occuper entièrement de son projet de fonder une institution d'éducation pour les jeunes filles de Nouvelle-France? Pas encore. Il faut régler en priorité la succession du Sieur de Vaubougon pour amasser de quoi financer l'aventure. Mais pour ce faire, Madeleine est-elle une liquidatrice assez rigoureuse? La hâte de se consacrer à son projet ne risque-t-elle pas de lui faire bâcler l'inventaire? Va-t-on lui reprocher d'avoir été le « chouchou » de ses parents, et de tenter de rattraper ce que certains considèrent comme une dette d'Équité? Une jalousie bien macérée ira-t-elle jusqu'à provoquer une curatelle pour prodigalité? Plusieurs embûches se dresseront devant notre pionnière, qui s'aplaniront peut-être grâce à la collaboration de « son mari » et à l'intervention du Père Joseph-Antoine Poncet, Jésuite, qui favorisera la rencontre de Madeleine de la Peltrie et de Marie de l'Incarnation : la conjugaison des destins de ces deux femmes aboutira à l'ouverture de la première institution d'enseignement pour filles au Canada. Cette épopée sera plus amplement déployée dans le prochain Grand Parloir.

En définitive, Madeleine de la Peltrie reste l'une des plus mémorables fondatrices de la Nouvelle-France, grâce à un rêve vivifiant et à un courage invincible dont la constance s'est maintenue malgré une vie houleuse comme la mer qui l'a amenée jusqu'à nous... de la dentelle d'Alençon à la bure de la Nouvelle-France.

Danielle Drolet  
Philo II 1960

#### BIBLIOGRAPHIE AVEC ANNOTATIONS

D.-P. PINEAU, Françoise, Madame de la Peltrie, amazone du Nouveau Monde (Alençon 1603-Québec 1671), Éditions Bellarmin, 1992.

J JAMET, Dom Albert, Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours : Fondatrice des Ursulines de la Nouvelle-France, Écrits spirituels et historiques, Claude Martin, Tours (1677), réédités par Dom Albert Jamet, Tome I, « Tours » et Tome II, « Québec », Paris, Desclée de Brouwer, 1929, et Québec, Les Ursulines de Québec, 1985.

L LEBRUN, François, La femme dans la société française du XVIIe siècle, Actes du Colloque de Tours : Marie Guyard de l'Incarnation, un destin transocéanique (Tours, 1599-Québec, 1672), Tours, 14-15 mai 1999 (textes réunis par Françoise Deroy-Pineau), Paris, l'Harmattan, 2000.

M-L MARTIN, Dom Claude, Lettres de la Vénérable Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, Paris, 1681.

M-V MARTIN, Dom Claude, Vie de la Vénérable Marie de l'Incarnation, Première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, Tirée de ses lettres et de ses écrits, Paris, Billaine, 1677.

NEYRON, Famille : Fonds d'archives jadis conservées au Château de Longiron, à Talandière, en Forez (Loire) maintenant en la possession de la Comtesse Guy d'Anthenaise, née Marie-Thérèse Neyron de Longiron, au Château de Flines, à Martigné-Briand (Maine-et-Loire).

O-C OURY, Dom Guy-Marie, Marie de l'Incarnation (1599-1672), Correspondance, Solesmes, Abbaye de Saint-Pierre, 1971.

O-M OURY, Dom Guy-Marie, Marie de l'Incarnation, (1599-1672), Solesmes, Abbaye de Saint-Pierre, 1973 et Québec,

Presses de l'Université Laval, 1973.

O-M.P. OURY, Madame de la Peltrie et ses fondations canadiennes, Solesmes, Abbaye de Saint-Pierre, 1974 et Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

O-U OURY, Dom Guy-Marie, Les Ursulines de Québec, 1639-1672, Québec, Septentrion, 1999.

R.J. Relations des Jésuites de la Nouvelle-France, « Q » : édition de Québec, 1858; « Th » : Thwaites, Reuben Gold, The Jesuit Relations And Allied Documents, 1891-1901, Cleveland, The Burrows Brothers Company, réédition New-York, 1959.

<sup>10</sup> O-M.P., p. 14, note 18.

<sup>11</sup> O-M.P., p. 22.

<sup>12</sup> R.J. de 1672, éd. de Québec, 1858, p. 58.

<sup>13</sup> O-M.P., p. 22.

<sup>14</sup> J-M.I. tome 1, p. 13.

<sup>15</sup> J-M.I. tome 1, p. 51.

<sup>16</sup> M-L, Lettres, avertissement p. IV.

<sup>17</sup> J-M.I., tome 1, p. 50.

<sup>18</sup> O-M.I. p. VIII.

<sup>19</sup> M-V., préface (cité dans J-M.I., p. 108).

<sup>20</sup> O-C., p. XVI.

<sup>21</sup> J-M.I., p. 52.

<sup>22</sup> J-M.I., p. 48.

<sup>23</sup> O-C., Lettre LXXIII, Marie de l'Incarnation à son fils, 30 septembre 1643, p. 199.

<sup>24</sup> O-C., Lettre CXLII, Marie de l'Incarnation à son fils, 1er septembre 1652, p. 475.

<sup>25</sup> O-C., Lettre CXLII, Marie de l'Incarnation à son fils, 1er septembre 1652, p. 480 note 4.

<sup>26</sup> O-C., Lettre CXXXV, Marie de l'incarnation à son fils, 13 septembre 1651, p. 424, note 10.

<sup>27</sup> O-C., Lettre CXXXII, Marie de l'Incarnation à un Jésuite, 1er septembre 1651, p. 408 à 410;

Lettre CXXXIII, Marie de l'Incarnation à son fils, 3 septembre 1651, p. 412 à 416;

Lettre CXXXV, Marie de l'Incarnation à son fils,

<sup>1</sup> M-V., p. 733.

<sup>2</sup> O-M.P., p. 10.

<sup>3</sup> O-M.P., p. 10 note 3 (Dossiers Neyron II).

<sup>4</sup> O-M.P., p. 12 note 7 (Les élus étaient membres d'un tribunal qui assumait notamment l'établissement de l'assiette de l'impôt, et réglait les litiges d'ordre fiscal).

<sup>5</sup> O-M.P., p. 14.

<sup>6</sup> D.P.-M.P., p. 20.

<sup>7</sup> Ibidem. Il s'agit de René Jouëne et non de Guillaume. L'auteur a peut-être confondu le nom du mari avec le nom de son père Guillaume Jouëne.

<sup>8</sup> O-M.I., p. 274.

<sup>9</sup> O-M.P., p. 16, note 20.

- 13 septembre 1651, p. 421 à 423;
- Lettre CXXXVI, Marie de l'Incarnation à son fils, octobre-novembre 1651, p. 425 à 427;
- Lettre CCXL, Marie de l'Incarnation à Mère Renée-de-Saint-François, Ursuline de Tours, 15 septembre 1668, p. 818-819.
- <sup>28</sup> O-M.I., p. 274-275.
- <sup>29</sup> O-M.I., p. 273.
- <sup>30</sup> O-M.P., p. 22.
- <sup>31</sup> O-M.P., p. 10 note 3 (Dossiers Neyron II).
- <sup>32</sup> Actes du colloque de Tours, 14-15 mai 1999, p. 72-73.
- <sup>33</sup> O-M.P., p. 19.
- <sup>34</sup> R.J. 1672, éd. de Québec, 1858, p. 58.
- <sup>35</sup> L, Actes du Colloque de Tours, 14-15 mai 1999.
- <sup>36</sup> D.P.-M.P., p. 25.
- <sup>37</sup> O-M.P., p. 23.
- <sup>38</sup> R.J. 1672, éd. de Québec, 1858, p. 58.
- <sup>39</sup> D.P.-M.P., p. 46.
- <sup>40</sup> D.P.-M.P., p.139 à144, contrat de mariage de Madeleine de la Peltrie et de Charles de Gruel.
- <sup>41</sup>Archives des Ursulines de Québec : contrat de fondation des Ursulines de Québec de 1639, description rapportée par D.-P.-M.P., p. 54-55 et O.-M.P., p. 276. Selon J., p. 206 a, l'orthographe du nom de la famille diffère de celui du domaine.
- <sup>42</sup> O-M.P., p. 145 à 149, testament de Charles de Gruel
- Sieur de la Peltrie.
- <sup>43</sup> R.J. 1672, p. 58 et M.-V., p. 313.
- <sup>44</sup> O-M.P., p. 26.
- <sup>45</sup> D.-P., p. 73.
- <sup>46</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 904.
- <sup>47</sup> D.-P., p. 78.
- <sup>48</sup> Ibidem.
- <sup>49</sup> Ibidem.
- <sup>50</sup> D.-P., p. 79.
- <sup>51</sup> D.-P., p. 81.
- <sup>52</sup> Ibidem.
- <sup>53</sup> Ibidem.
- <sup>54</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 904.
- <sup>55</sup> D.-P., p. 84.
- <sup>56</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 904.
- <sup>57</sup> Ibidem.
- <sup>58</sup> O-U., p. 23-24, note 11 : citation de Gabriel Fleury, « Histoire de Mamers », 1898, p. 219.
- <sup>59</sup> O-M.P., p. 32, note 9 : citation de H-A. Cambray « Robert Giffard, premier seigneur de Beauport, et les origines de la Nouvelle-France », Cap-de-la-Madeleine, 1932.
- <sup>60</sup> D.-P., p. 90.

<sup>61</sup> O-M.P., p.33, note 12 : Dossiers Neyron XIV.

<sup>62</sup> D.-P., p. 89.

<sup>63</sup> R.J 1635, Q. p. 2, Th. 7, p. 258 à 260.

<sup>64</sup> R.J. 1672, p. 59.

<sup>65</sup> Ibidem.

<sup>66</sup> M.-V., p. 314, et R.J. 1672, p. 60.

<sup>67</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 905.

<sup>68</sup> D.-P., p.94.

<sup>69</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 905; d'après J., p. 207 note b, la maladie de Madame de la Peltrie se situe probablement en 1637.

<sup>70</sup> M.-V., p. 314.

<sup>71</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 905.

<sup>72</sup> O-M.I. 1973, p. 280. Par contre, le même auteur, dans O-M.P. 1974, p. 40, accorde le don de la parole à la patiente guérie : « elle le regarda » (le médecin) « et avec un petit sourire lui répartit : oui, monsieur, elle est allée en Canada ».

<sup>73</sup> R.J. 1672, p. 59.

<sup>74</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 905.

<sup>75</sup> O-U., p. 24.

<sup>76</sup> O-M.I., p. 281.

<sup>77</sup> Ibidem.

<sup>78</sup> O-M.P., p. 43.

<sup>79</sup> O-M.P., p. 43-44.

<sup>80</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 905.

<sup>81</sup> O-C., Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 906.

<sup>82</sup> O-M.I., p. 281.

<sup>83</sup> Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 913, note 7.

<sup>84</sup> Lettre CCXLIX, Marie de l'Incarnation au Père Poncet, Jésuite, le 25 octobre 1670, p. 906.

<sup>85</sup> O-M.P., p. 47.

<sup>86</sup> M.-V., p. 353.

<sup>87</sup> O-M.I., p. 282. D'après Dom Oury, la date du décès du père de Madame de la Peltrie fluctue au gré de ses publications : (a) dans O-C. 1971, p. 913, note 8, il établit la date du décès en juin 1638; (b) dans O-M.I. 1973, p. 282, il affirme qu'on ignore la date du décès mais il la fixe tel que ci-dessus « probablement à la fin de 1637 »; (c) dans O-M.P. 1974, p. 48, il établit la date du décès au 3 juin 1637, date reprise en (d) O-U. 1999, p. 25. Quant à Deroy-Pineau, 1992, p. 103, elle reprend la date de Oury (c et d), soit le 3 juin 1637.

# PRÉPARATION D'UN VOYAGE CARITATIF

Lorsque j'ai été approchée en octobre dernier pour participer à une expédition pour gravir la plus haute montagne d'Afrique, le Kilimandjaro, je n'ai pas hésité une seule seconde. Et pourquoi s'empresse-t-on de dire oui si rapidement? Premièrement, il s'agit d'une expédition composée uniquement de femmes (au total douze) et secundo, le but de ce projet revêt un volet humanitaire qui me rejoint énormément : donner au suivant



en amassant des sous pour deux fondations québécoises en l'occurrence la fondation Desjardins de même que la Fondation du cancer du sein du Québec.

Le troisième volet qui attache toutes les ficelles de cette décision touche davantage le côté personnel. Je suis une femme sportive et j'ai de la difficulté à rester en place : il faut que je bouge constamment! Passionnée de voyages, j'adore relever toutes sortes de défis et sortir de ma zone de confort. Une maxime qui me définit très bien : « Ne limites pas tes défis, défis tes limites ». Vous comprendrez que l'ascension du Kilimandjaro cadre parfaitement avec le genre de défi que j'aime relever. Pour moi, c'est le genre d'adrénaline que je recherche constamment!

Entre maintenant en jeu la préparation pour réussir ce défi. Ma constance et ma persévérance dans mes entraînements au cours des années seront sûrement de très bonnes alliées pour moi. De plus, étant entourée de femmes ayant les mêmes motivations et la même énergie, nous ne pouvons que réussir! Le seul aspect que je ne contrôle pas est tout le côté psychologique associé à cette ascension. Il est donc important que je visualise au quotidien la réussite de cette ascension et c'est ce que je m'efforce de faire au quotidien : travailler sur mon mental. À venir jusqu'à maintenant, cela m'a toujours bien servi alors le sommet du Kilimandjaro est à portée de main!



Alors, ça y est, le décompte est commencé!!!

Martine Levasseur  
Sec V 1989

Lien pour la fondation

<https://www.jedonneenligne.org/fondationdesjardins/KILI2020/>

**Voici un acrostiche à partir du mot «coronavirus»**

**C**omme si de rien n'était  
**O**n le sent tout autour  
**R**ôdant sachant trop bien  
**O**ù il veut se loger...  
**N**on! Pas ici, de grâce,  
**A**rrière et fous le camp  
**V**enimeux petit monstre  
**I**nvisible et sournois!  
**R**entre dans le néant :  
**U**rgence te surveille.  
**S**ois gentil, sauve-toi : tu nous sauveras ainsi...!

*Sœur Andrée Leclerc, o.s.u.*

**Appel à toutes**

L'Amicale est toujours à la recherche de membres désirant s'impliquer au sein de l'organisation, que ce soit pour devenir membre du C.A., pour participer à la conception du Grand Parloir (rédaction d'articles, correction, graphisme, photographie ou autre), pour participer aux activités auprès des élèves, pour accueillir les anciennes lors des retrouvailles annuelles ou pour toutes autres tâches administratives. N'hésitez pas à nous faire signe si vous désirez vous impliquer!

# UN GRAND DÉPART



Québec, le 13 avril 2020

Chères amicalistes,

Voilà déjà huit ans que j'ai le privilège d'être à la direction de L'École des Ursulines de Québec et Loretteville. Tout au long de ces années, j'ai donné le meilleur de moi-même en m'impliquant totalement afin de faire de notre école un milieu de vie dynamique et stimulant où chaque enfant s'y épanouit et grandit en force et sagesse.

La présente année scolaire marque la fin de mon contrat qui me rend admissible à la retraite. Il est temps de passer le relai à une nouvelle direction qui saura donner un souffle de nouveauté en s'inscrivant dans la longue tradition d'excellence de L'École.

Je suis heureux d'avoir donné une stabilité de trois mandats à titre de directeur général, ce qui n'avait pas eu lieu depuis les 25 dernières années. Mon cœur est tout de même chagrin de quitter une équipe-école toute dévouée au bien-être des élèves, mais, plus encore, de laisser derrière moi le bonheur de côtoyer vos enfants. Ils ont été durant toutes ces années l'objet de mon dévoué, le centre de mes préoccupations.

Encore de merveilleuses années sont devant vous. Je souhaite que l'Amicale soit de plus en plus présente dans la vie de L'École afin de participer à sa pérennité.

Je tiens à vous remercier de m'avoir manifesté votre confiance et votre soutien durant ces merveilleuses années, qui à ce jour, ont été les plus belles de ma vie.

Acceptez l'expression de ma gratitude la plus profonde.

Jacques Ménard  
Directeur général

## **Page Facebook**

Notez que nous avons changé le nom de notre page Facebook, suite au changement de nom voté lors de l'assemblée générale de septembre 2018.

Ancien nom : Amicale des Anciennes Élèves des Ursulines de Québec

Nouveau nom : Amicale des Ursulines de Québec

Divers messages y sont publiés, à intervalles variés. Aimez notre page pour avoir des nouvelles de votre Amicale plus rapidement!

## **Nouvelle page web pour l'Amicale**

Dans une optique de collaboration avec la Fondation de l'École des Ursulines de Québec, nous avons accepté l'offre de la Fondation de nous greffer à eux pour l'hébergement de notre page web. Vous y retrouverez donc la liste des membres du conseil d'administration, une photo du conseil, un texte explicatif ainsi que les anciennes éditions du Grand Parloir (excluant l'exemplaire de la dernière parution).

De plus, il sera éventuellement possible de compléter le formulaire d'inscription comme membre actif directement via cette page web, en plus de procéder au paiement. On pourra dire que l'Amicale arrive enfin à l'ère des formulaires électroniques!

Rendez-vous sur notre page au [www.fondation.euq.ca/amicale](http://www.fondation.euq.ca/amicale)



## **Participez au succès de L'École des Ursulines de Québec**

Depuis 2001, la Fondation de L'École des Ursulines de Québec s'assure que l'École ait toutes les infrastructures nécessaires pour continuer d'offrir une qualité d'enseignement exceptionnelle.

### **Réalisations**

Annuellement, des sommes sont investies dans du matériel pédagogique, des instruments de musique et du matériel sportif. Des bourses pour de l'aide en orthopédagogie sont également octroyées ainsi que des bourses financières.

### **Le Registre des Anciennes Élèves**

C'est dans l'esprit de fierté et de pérennité que La Fondation de L'École des Ursulines a pris l'initiative, avec la collaboration de L'Amicale, de mettre à jour le registre des anciennes élèves de L'École des Ursulines.

Nous vous invitons à graver votre passage aux Ursulines dans le registre en vous inscrivant sur le site de la fondation sous l'onglet « Anciennes ».

### **Une Clé du Monastère en Souvenir**

Au cours des siècles derniers, les religieuses Ursulines ont accumulé des centaines de clés anciennes, de grandeurs, de formes et de métaux différents. Elles avaient toutes une utilité unique, certaines ouvraient des tiroirs de pupitres, d'autres des armoires ou encore des portes du Monastère et de L'École.

Nous vous offrons l'opportunité de vous procurer l'une de ces clés, remplie d'histoire et d'héritage, qui a été encapsulée dans une magnifique boule de verre numérotée et faite à la main. Pour plus d'informations, visitez notre site [www.fondation.euq.ca/boule](http://www.fondation.euq.ca/boule).

### **Contribuer à la Fondation, un appel aux anciennes !**

En contribuant à la Fondation, vous participerez au succès de l'École et assurerez sa pérennité. C'est une fierté de pouvoir ainsi transmettre aux futures générations, la richesse des valeurs ursulines et son héritage. Tous les dons sont importants et significatifs pour nous. Nous vous remercions pour votre appui !

Il vous est possible de faire un don à la Fondation de L'École des Ursulines de Québec en remplissant le formulaire ci-dessous ou directement sur son site internet au [www.fondation.euq.ca](http://www.fondation.euq.ca). Un reçu de charité vous sera transmis.

Pour toute information : Julie Pouliot 418.932.8014 Promotion 1985



**Formulaire de don**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de graduation : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Tél : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**DON**

25\$     50\$     75\$     100\$     Autre \_\_\_\_\_\$

**DON DIRIGÉ**

Campagne Générale 2020                       Bourse d'étude

Musique                       Sport                       Technologie

**MODALITÉ DE PAIEMENT**

En ligne : [WWW.FONDATION.EUQ.CA](http://WWW.FONDATION.EUQ.CA)

Chèque (Libeller au nom de la Fondation de L'École des Ursulines de Québec)

Carte de crédit  

No. de la carte : .....

Expiration : ...../.....                      code CVC .....

Postez au : 4 rue du Parloir, Québec, Qc, G1R 4M5



Chèr(e)s ami(e)s,

« Tous ensemble », le nouveau thème des dernières semaines au Pôle culturel du Monastère des Ursulines, nous a été grandement inspiré d'un avis de sainte Angèle Mérici. Ce conseil qu'elle prodiguait aux premières Ursulines en 1540 est plus que jamais d'actualité.

Pendant des décennies, les Ursulines ont enseigné la solidarité, l'entraide et l'importance de protéger les plus démunis. Les valeurs humanistes qu'elles nous ont transmises nous permettront de surmonter, avec résilience, les événements difficiles que nous vivons en cette période de pandémie de COVID-19.

Revenons brièvement sur les nombreuses épreuves ayant jalonné le parcours de ces femmes de cœur et de tête qui ont largement contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui. Prenons appui sur leur histoire.

À leur arrivée à Québec en 1639, ces religieuses de France ont tout d'abord affronté le froid mordant du pays. Elles ont ensuite notamment connu les épidémies de petite vérole et de coqueluche, puis de choléra et de grippe espagnole. Elles se sont relevées de deux incendies et des destructions de la guerre de la Conquête. Elles ont

su s'adapter aux profonds bouleversements sociaux de la Révolution tranquille. Toujours elles ont fait face, unies et confiantes.

Inspirée par le courage et la force des Ursulines, notre équipe a choisi, tout comme elles, de regarder vers l'avant. C'est ainsi que nous élargissons encore davantage notre accessibilité par différents médiums en offrant de nouveaux contenus numériques.

Ainsi, nous vous proposons d'étancher votre soif de culture, de mettre votre créativité au défi et surtout de vous laisser porter par l'œuvre et l'histoire des Ursulines sur notre site Web en consultant :

- le Monastère 3D qui présente une visite virtuelle du monastère de Québec, dont nombre de lieux jusqu'ici inaccessibles aux personnes laïques;
- la nouvelle section « Collections » qui dévoile certains trésors conservés dans nos réserves;
- les « Expériences virtuelles » qui vont à la rencontre de spécialistes sur différents sujets captivants, proposent des activités à vivre en famille et même des recettes!

De plus, n'oubliez surtout pas de nous suivre sur notre page Facebook où nos médiateurs culturels sont particulièrement dévoués à partager des contenus inédits chaque semaine.

Dans le même esprit d'ouverture, l'équipe du Pôle est fière du partenariat qui a été tissé avec le Musée de la civilisation. Cette institution nous permet de contribuer à sa nouvelle plateforme numérique [uneheureaumusee.ca](http://uneheureaumusee.ca).

Enfin, depuis quelques semaines, nous sommes à pied d'œuvre pour préparer la réouverture du musée. Dès qu'il le sera possible, nous proposerons un parcours dirigé qui vous permettra d'apprécier nos expositions en toute sécurité. Nous avons hâte de vous recevoir à nou-

veau pour vous offrir un moment de bien-être, vous aider à briser l'isolement ou tout simplement vous divertir. En attendant d'avoir le bonheur de vous accueillir, continuons, Tous ensemble, de prendre soin les un(e)s des autres... autrement, certes, mais avec bienveillance, comme les Ursulines nous l'ont enseigné!



**Sophie Limoges**  
Directrice générale  
Pôle culturel du Monastère des  
Ursulines

### **Vous déménagez? Vous changez d'adresse courriel?**

SVP veuillez nous en faire part le plus rapidement possible, afin que nous mettions vos coordonnées à jour. Ceci nous permettra de vous envoyer votre exemplaire du Grand Parloir à temps ainsi que nos infolettres, qui sont publiées quelques fois durant l'année. De plus, ceci nous évitera des frais inutiles pour le renvoi du courrier. Votre collaboration est précieuse et appréciée!

Communiquez avec nous à [amicale@ursulinesquebec.com](mailto:amicale@ursulinesquebec.com)

# BRIOCHES DE TOURS

*Extrait du livre de recettes «350 ans Au coin du four»*

## Ingrédients :

1 c. à table de sucre	½ lb de beurre doux
½ tasse d'eau tiède	4 tasses de farine tamisée
1 enveloppe de levure	5 œufs
2/3 tasse de lait	3 c. à table de rhum
1 c. à table de sucre	1 jaune d'œuf battu
1 c. à table de sel	1 c. à table d'eau

## Préparation :

Dissoudre la première c. à table de sucre dans l'eau tiède, ajouter la levure granulée. Laisser reposer 10 minutes.

Chauffer le lait, ajouter l'autre c. à table de sucre et le sel. Bien brasser et laisser tiédir.

Bien brasser la levure, l'ajouter au lait ainsi que le beurre doux préalablement défait en crème.

Mesurer la farine tamisée, ajouter les œufs, un à la fois, en battant fortement à chaque addition. Ajouter le rhum et le mélange de lait. Bien mélanger le tout et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et satinée. Couvrir et laisser lever 2 à 4 heures ou jusqu'au double du volume. Dégonfler la pâte, la pétrir quelques instants et la mettre au réfrigérateur dans un plat couvert pendant 12 à 24 heures.

Pour travailler : laisser lever la pâte à température pièce pendant 1 heure. Diviser en portions de  $\frac{3}{4}$  et  $\frac{1}{4}$ .

Formes pour les brioches : le fond de la grosseur d'une pomme d'amour, le dessus comme une noix de pécan.

Placer le plus gros morceau dans un moule à muffins beurré, faire un trou sur le dessus et y placer le petit morceau légèrement mouillé. Laisser lever au double de leurs volumes.

Brosser le dessus avec le jaune d'œuf battu dans la cuillère à table d'eau.

Cuire dans le four à 425°F durant 20 minutes.

# CELLES QUI NOUS ONT QUITTÉ

Sr Anne-Marie Bouchard, o.s.u.  
1922-2019

Mme Huguette Desjardins  
1943-2019

Sr Louise Godin, o.s.u.  
1917-2020

Mme Anne Grenier Foatelli  
1948-2020

Mme Anne-Marie Joubert  
1922-2020

Mme Nicole Lepage  
1943-2020

Sr Micheline Mazerolle, o.s.u.  
1928-2019

Mme Andrée Ouellet  
1930-2020

Mme Monique Plamondon  
1932-2020

Mme Estelle Rinfret-Vergnes  
1921-2020

Berthe Taschereau  
1918-2019

# SOUVENIRS DU 21 SEPTEMBRE 2019





... puis le gymnase

photo Flore  
21-09-2019



et son emplacement sur notre ancienne cour

photo Flore  
21-09-2019



(Avez-vous remarqué l'objet insolite?)

et sur une partie du  
jardin des mères.

photo Flore  
21-09-2019





Photo Flore  
21-09-2019



Le piano revenu au  
bercail

Photo Flore  
21-09-2019



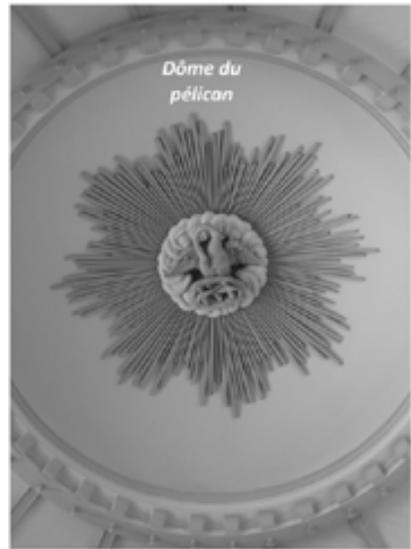
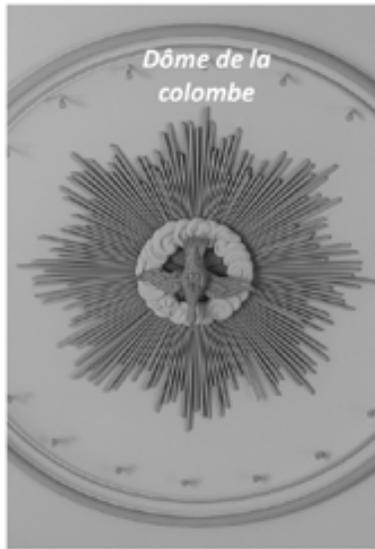
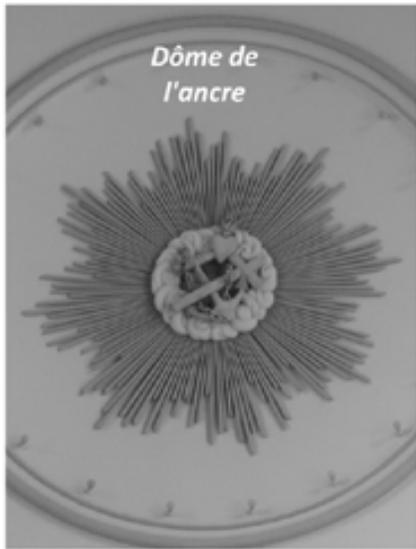
Chapelle  
Intérieure  
vue de  
l'avant-choeur



Rita Coulibou,  
religieuse



Confortables, les stalles?





« L'Amicale tient particulièrement à remercier Mme Flore Gervais pour son apport artistique à nos Grands Parloirs des dernières années. »

Vous souhaitez organiser les retrouvailles de votre année pour l'édition 2021? Nous pouvons vous seconder dans cette organisation. Nous sommes en mesure de vous fournir la liste des finissantes de votre année avec les coordonnées que nous possédons. Elles ne sont pas nécessairement à jour, mais elles peuvent vous fournir un bon point de départ pour rejoindre vos anciennes collègues. De plus, nous pouvons, sur demande, mettre à votre disposition un local où vous pourrez vous retrouver, afin d'échanger vos souvenirs entre vous. Nous vous demanderons alors de nous fournir le nom d'une responsable de promotion avec qui nous pourrions facilement communiquer au besoin. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour ficeler les détails!

Nous vous rappelons que cette journée est un privilège réservé aux membres de l'Amicale!



Présence des anciennes lors de la journée des retrouvailles 2019

**Amicale des Ursulines de Québec**

4, rue du Parloir  
Québec (Québec) G1R 4M5

Courriel : [amicale@ursulinesquebec.com](mailto:amicale@ursulinesquebec.com)

Page web : <https://www.fondation.euq.ca/amicale>

Facebook : Amicale des Ursulines de Québec